

Dans la poursuite de cette mobilisation collective, chaque action sera l'objet d'une réflexion spécifique sur la concertation nécessaire à sa bonne réalisation. La campagne de participation autour de l'étude MUM 2030 (aménagement du secteur Gare) qui a débuté en novembre 2021 en est un bon exemple (balades urbaines, relais associatifs, étude sociologique poussée, ...). Ainsi, tous les habitants pourront, au gré des actions mises en place, mieux comprendre les grands objectifs tenus et apporter leurs connaissances et leurs propositions. D'autres partenaires (les services de l'ADEME, le CEREMA, les acteurs privés, les aménageurs, l'université de Metz, l'office du tourisme, ...) pourront également être mis à profit de cette démarche collective, selon les calendriers de mise en œuvre des actions.

La démarche ORT concerne 6 communes. Par leurs actions de communication, elles seront le bon relais à la population. Pour une bonne animation de la démarche, les organes tels que les services de participation citoyenne, les comités de quartier, le comité de développement de la Métropole messine ou d'autres conseils communaux (des enfants ou des seniors), pourront être mobilisés.

Bilan et évaluation

L'ORT fera l'objet d'un bilan annuel présenté en comité de pilotage, sous forme d'état d'avancement des orientations pour chacun des 5 axes/volets de projet, et de mesure de l'incidence de la mise en œuvre des droits créés par l'ORT sur la réalisation des objectifs. Il fera également l'objet d'une évaluation tous les cinq ans, menés sous forme d'audit par une structure indépendante des acteurs locaux.

ARTICLE 10 – MODIFICATION DE LA CONVENTION

La présente convention peut être révisée par avenant, après accord des parties, notamment dans l'objectif d'intégrer une commune du territoire à l'Opération de Revitalisation du Territoire.

La modification de la présente convention par avenant devra être validée en amont par le comité de pilotage de l'ORT et par délibération des collectivités signataires et par celles amenées à proposer des secteurs d'intervention complémentaires.

ARTICLE 11 – TRAITEMENT DES LITIGES

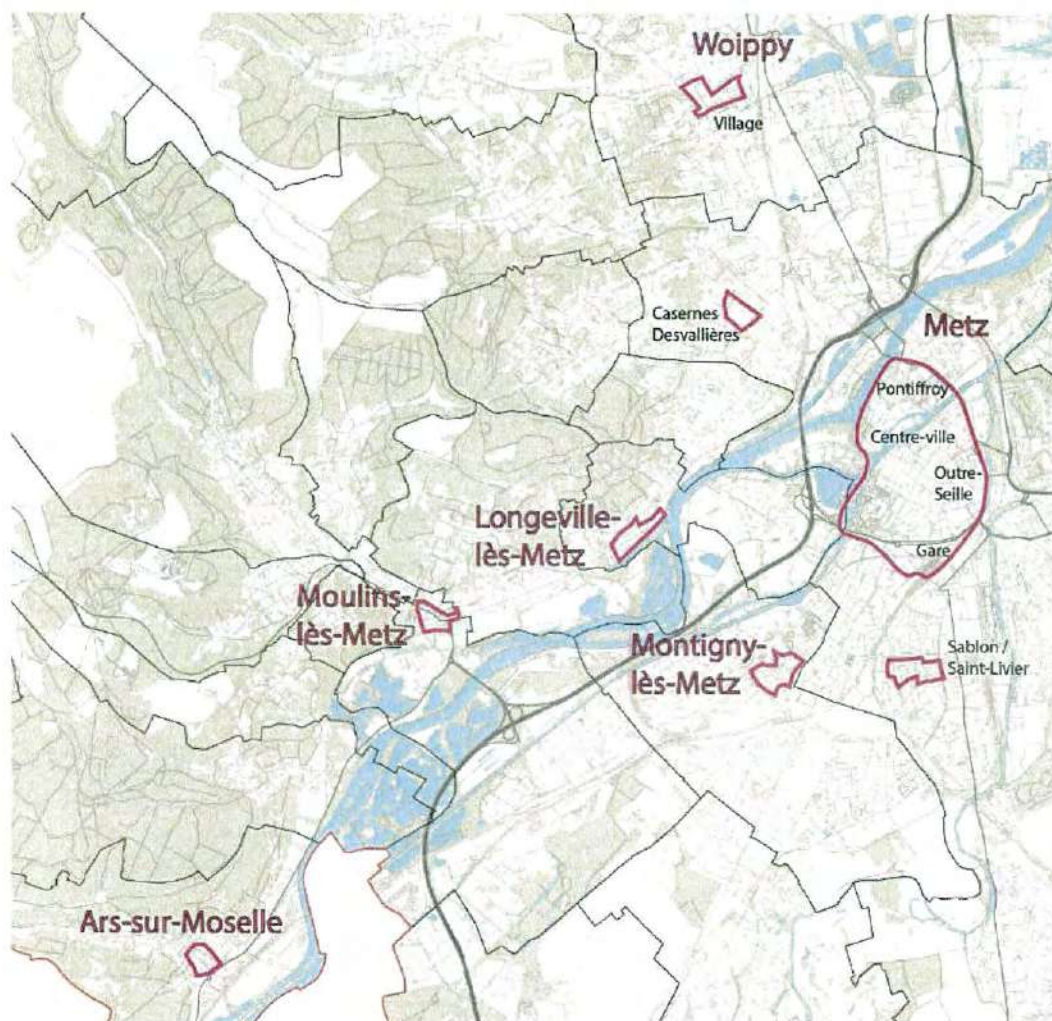
En cas de litige sur l'interprétation ou l'application de la présente convention, les parties s'engagent, préalablement à tout recours contentieux, à tenter de régler leur différend par voie de conciliation. A défaut d'accord entre les parties, les litiges seront portés devant le Tribunal administratif de Strasbourg.

Convention signée en XXX exemplaires, le XXX 2021

Liste des signataires

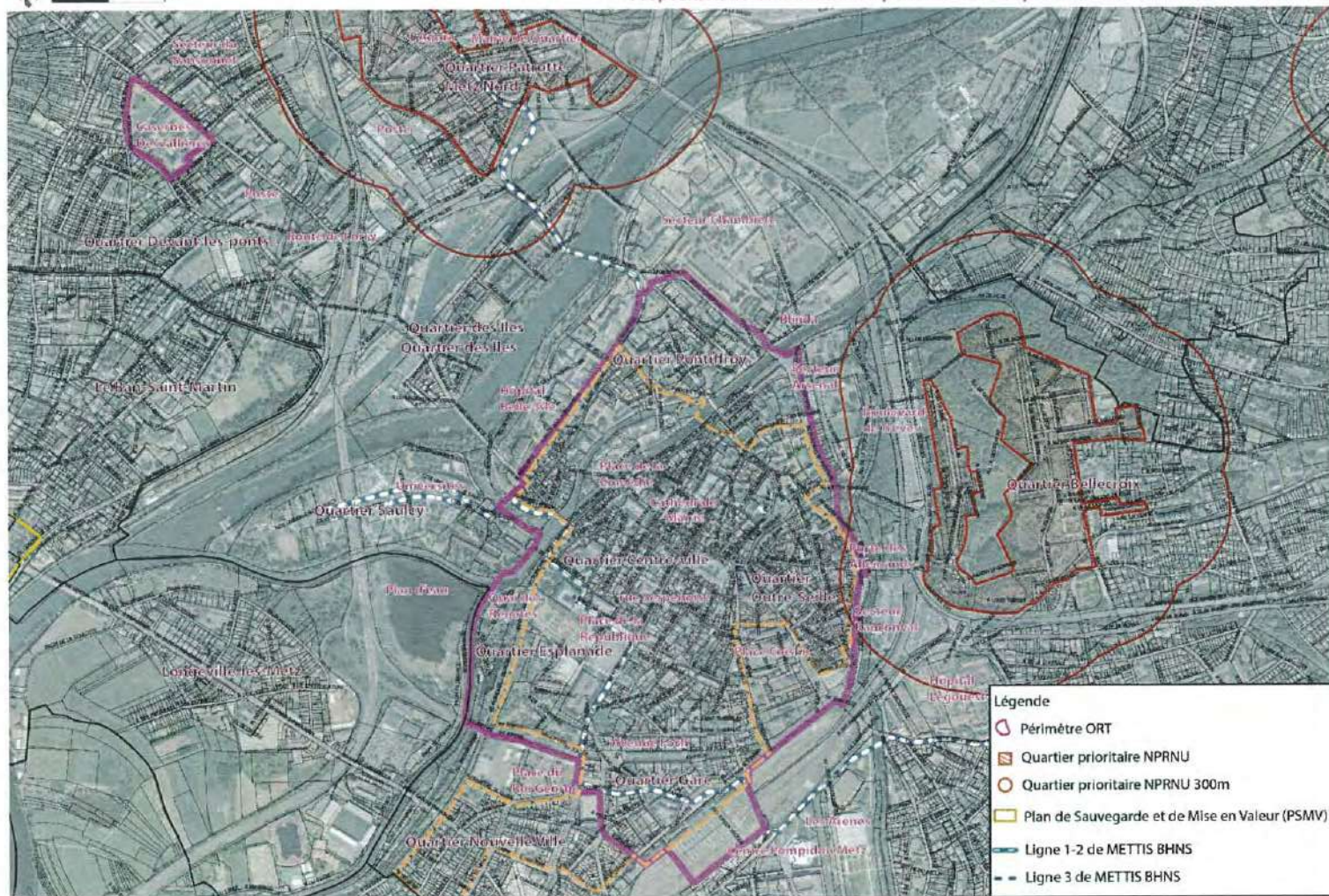
ANNEXES :

Annexe 1 : Périmètres



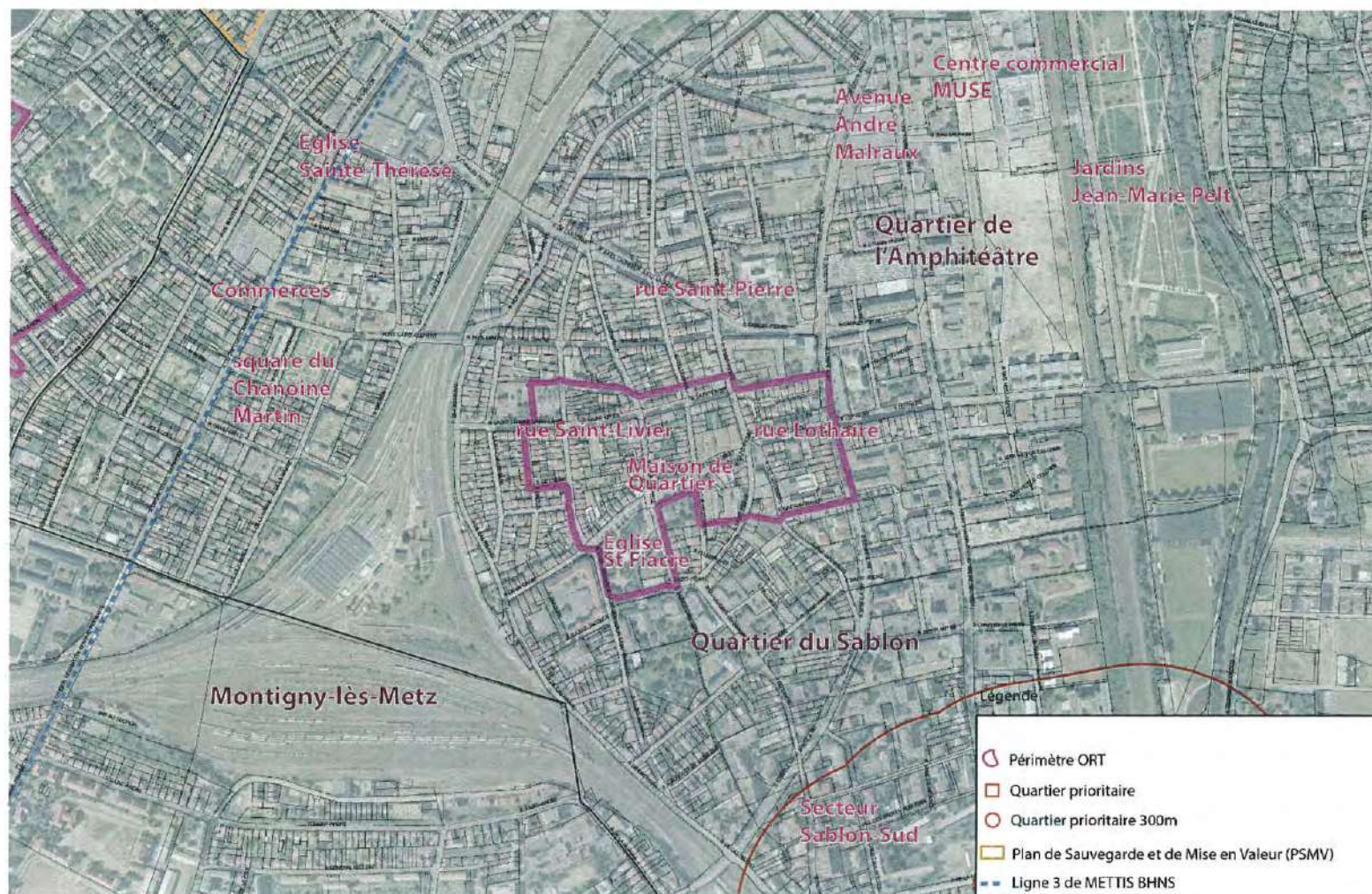
Le périmètre se répartit en 8 secteurs :

- Metz Centre
- Metz Sablon
- Metz Desvallières
- Woippy Village
- Longeville-lès-Metz Village
- Montigny-lès-Metz Centre
- Moulin-lès-Metz Centre
- Ars-sur-Moselle Centre



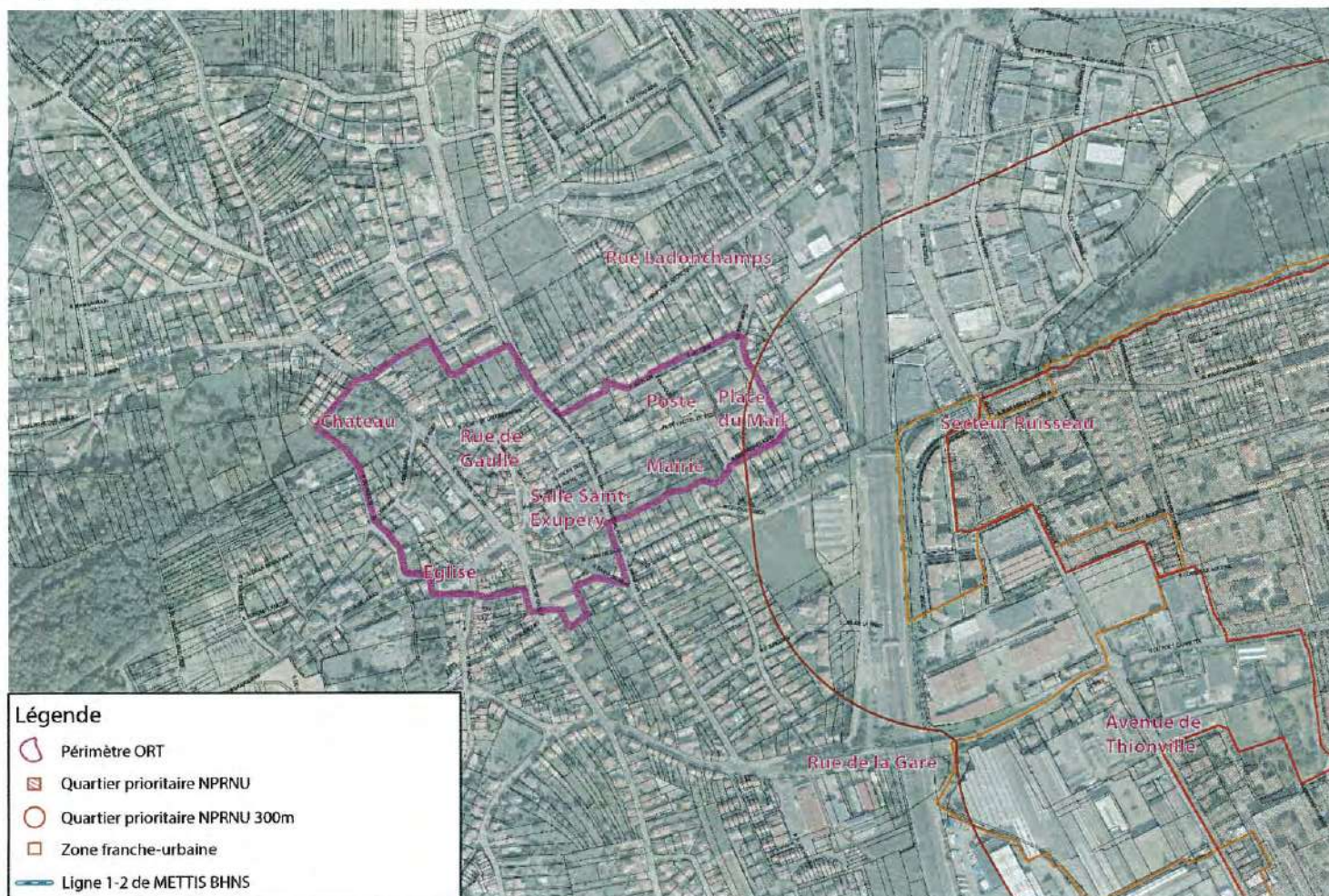


Secteur Metz - Sablon / Eurométropole de Metz // novembre 2021
Proposition de délimitation du périmètre ORT (Opération de revitalisation de territoire)



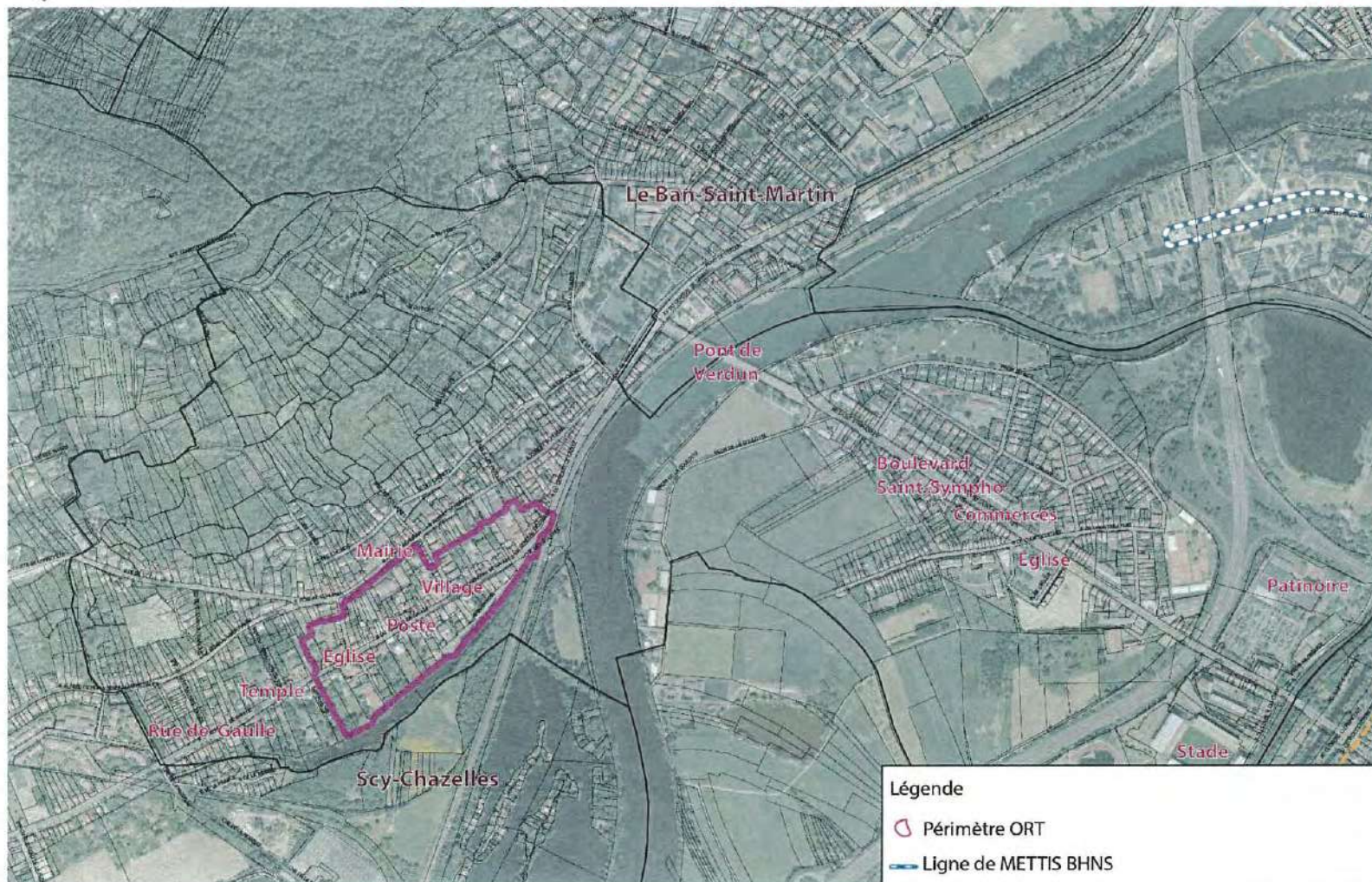


Commune de Woippy / Eurométropole de Metz // novembre 2021
 Proposition de délimitation du périmètre ORT (Opération de revitalisation de territoire)



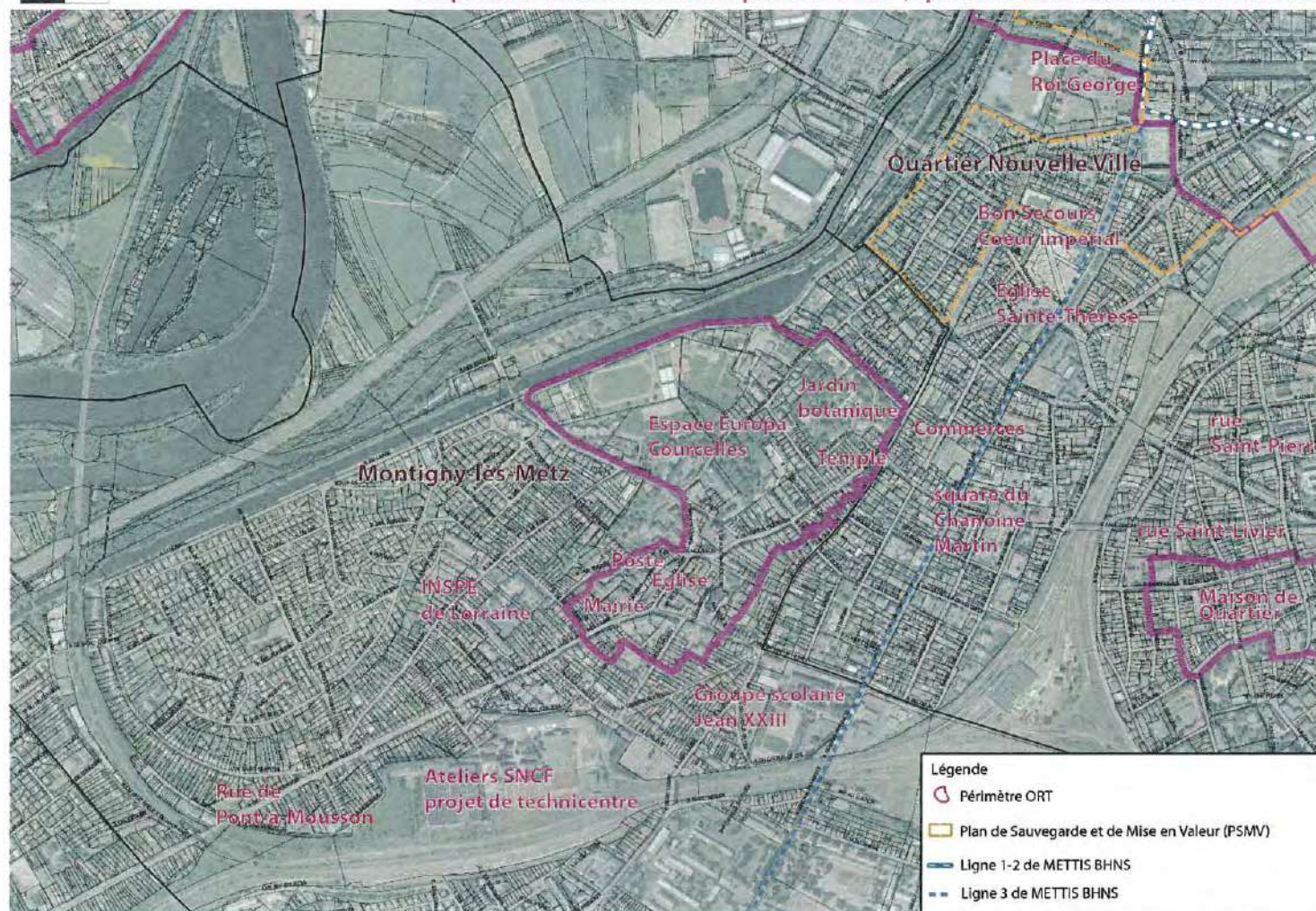


Commune de Longeville-lès-Metz / Eurométropole de Metz // novembre 2021
 Proposition de délimitation du périmètre ORT (Opération de revitalisation de territoire)



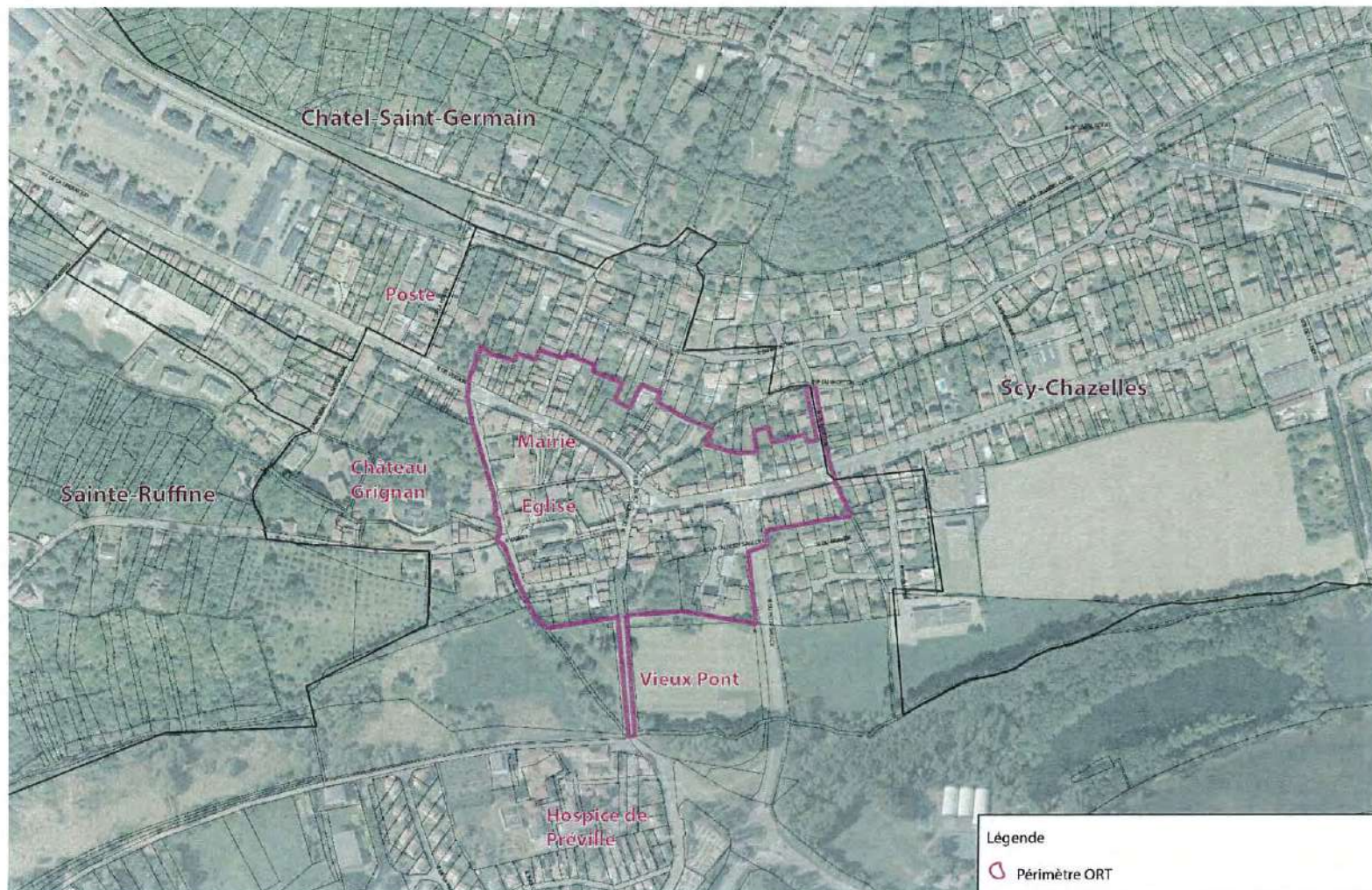


Secteur Montigny-lès-Metz - Eurométropole de Metz // novembre 2021
Proposition de délimitation du périmètre ORT (Opération de revitalisation de territoire)



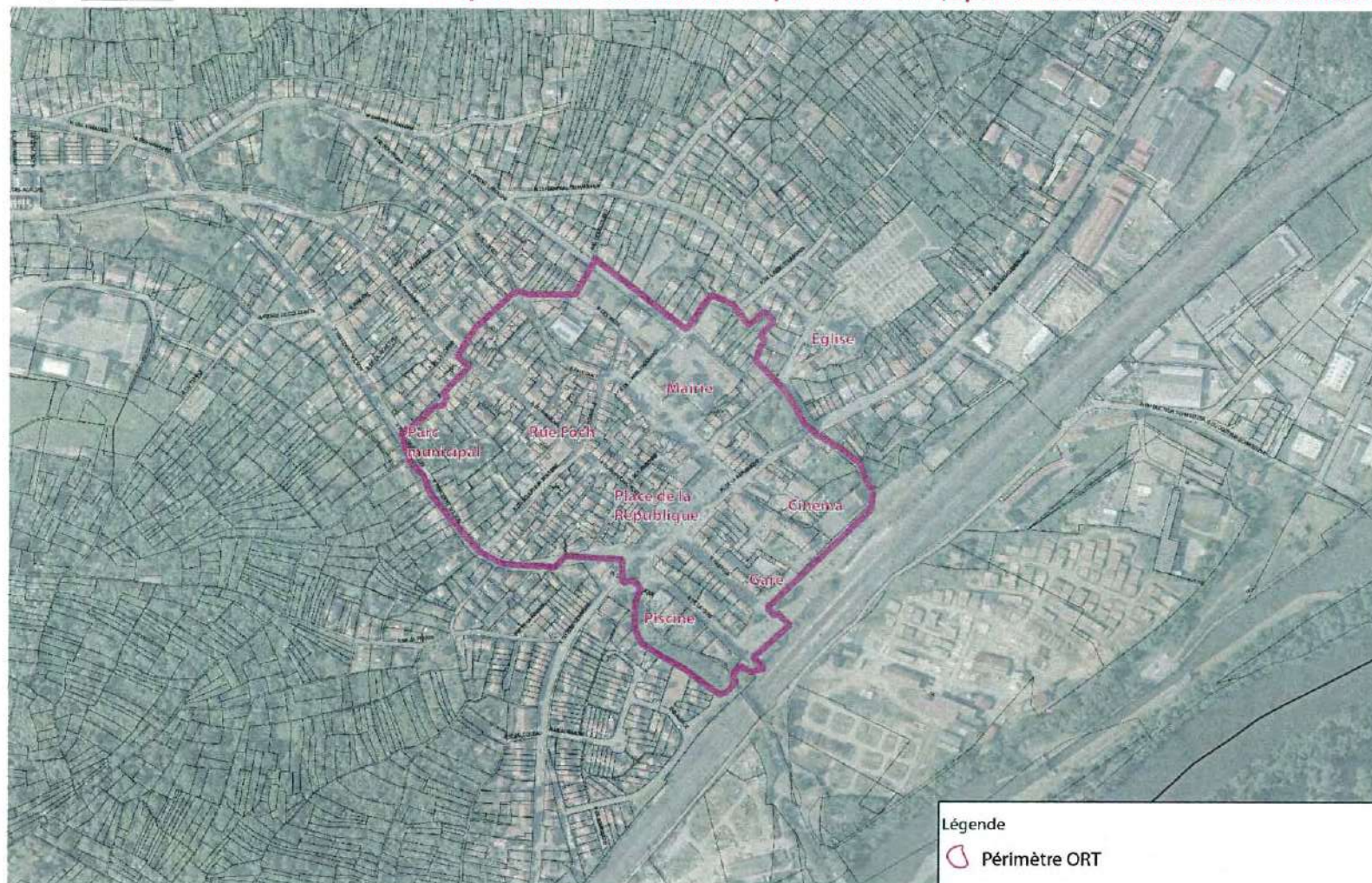


Commune de Moulin-lès-Metz / Eurométropole de Metz // novembre 2021
 Proposition de délimitation du périmètre ORT (Opération de revitalisation de territoire)





Commune d'Ars-sur-Moselle / Eurométropole de Metz // septembre 2021
 Proposition de délimitation du périmètre ORT (Opération de revitalisation de territoire)



Annexe 2 : Les communes en quelques grands chiffres

L'argumentaire sur la délimitation du périmètre se complète d'une liste de « grands chiffres », permettant d'illustrer par quelques indicateurs sur les communes ciblées, la pertinence d'une action de redynamisation urbaine (secteurs mixtes, densité de population, fragilités commerciales, ...). Les principaux « grands chiffres » sont synthétisés à l'article 4, pour appuyer l'argumentaire sur la délimitation du périmètre.

Ces chiffres sont issus de bases de données dont l'échelle d'analyse est le ban communal, le périmètre IRIS ou la parcelle. Seules les données les plus précises permettent des estimations de tendances pour les périmètres ORT (plus fins que le périmètre IRIS).

Principaux indicateurs sociodémographiques

- ◇ Nombre d'habitants dans les secteurs ORT (source : Insee 2015, échelle secteurs ORT)

Metz centre-ville	Metz-Sablon	Metz Desvallières
14 900	1 333	317
Longeville-lès-Metz	Montigny-lès-Metz	Woippy
579	1 430	553
Moulins-lès-Metz	Ars-sur-Moselle	TOTAL
409	818	20 341

- ◇ Nombre de ménages pauvres (ménages au revenu inférieur à 60 % du revenu médian en 2016, source INSEE, échelle secteur ORT)

Metz centre-ville	Metz-Sablon	Metz Desvallières
1 648	135	18
Longeville-lès-Metz	Montigny-lès-Metz	Woippy
46	96	34
Moulins-lès-Metz	Ars-sur-Moselle	TOTAL
21	58	2 060

- ◇ Croissance de la population (Taux de croissance de la population 2007-2017, source INSEE, échelle : Commune et IRIS)

Metz (ban communal)	Metz-Centre Nouvelle ville	Metz Les Iles
-0.6 %	-0.8 %	-0.2 %
Metz-Centre, Ancienne ville	Metz-Sablon	Metz Devant-lès-Ponts
-0.3 %	-0.6 %	+ 0.2 %
Longeville-lès-Metz	Montigny-lès-Metz Ville / Centre	Woippy Ville / Village
+ 0.5 %	-0.3 % / + 0.1 %	+ 0.8 % / + 2.5 %
Moulins-lès-Metz	Ars-sur-Moselle	Métropole messine
+ 0.03 %	+ 0.1 %	-0.2 %

- ◇ Renouveau de la population (Part des habitants résidant sur la zone depuis moins de 4 ans en 2017, source INSEE, échelle : commune et IRIS)

Metz (ban communal)	Metz-Centre Nouvelle ville	Metz Les Iles
42.8 %	50.2 %	41.9 %
Metz-Centre, Ancienne ville	Metz-Sablon	Metz Devant-lès-Ponts
53.7 %	47.6 %	42.3 %
Longeville-lès-Metz	Montigny-lès-Metz Ville / Centre	Woippy Ville / Village
40.2 %	37.4 % / 37.3 %	34.5 % / 33.8 %
Moulins-lès-Metz	Ars-sur-Moselle	Métropole messine
31.8 %	33.1 %	37.4 %

- ◇ Part des jeunes dans la population (Part de la population de moins de 29 ans, source : INSEE, 2017, échelle : commune et IRIS)

Metz (ban communal)	Metz-Centre Nouvelle ville	Metz Les Iles
41.2 %	38.9 %	51.4 %
Metz-Centre, Ancienne ville	Metz-Sablon	Metz Devant-lès-Ponts
43 %	39.8 %	37.3 %
Longeville-lès-Metz	Montigny-lès-Metz Ville / Centre	Woippy Ville / Village
34 %	32.8 % / 28.1 %	38.8 % / 35.8 %
Moulins-lès-Metz	Ars-sur-Moselle	Métropole messine
31.5 %	33.8 %	37.2 %

- ◇ Médiane des revenus (Revenu déclaré en-dessous et au-dessus duquel se situe 50 % de la population, source : INSEE, 2018, échelle : commune et IRIS)

Metz (ban communal)	Metz-Centre Nouvelle ville	Metz Les Iles
19 331 €	26 348 €	19 777 €
Metz-Centre, Ancienne ville	Metz-Sablon	Metz Devant-lès-Ponts
21 223 €	19 740 €	20 823 €
Longeville-lès-Metz	Montigny-lès-Metz Ville / Centre	Woippy Ville / Village
24 440 €	20 600 € / 21 700 €	15 557 € / 22 040 €
Moulins-lès-Metz	Ars-sur-Moselle	Métropole messine
23 320 €	20 150 €	21 640 €

- ◇ Taux de chômage (Rapport entre le nombre de demandeurs d'emploi et le nombre d'actifs, source : INSEE, 2017, échelle : commune et IRIS)

Metz (ban communal)	Metz-Centre Nouvelle ville	Metz Les Iles
18 %	11.7 %	15.6 %
Metz-Centre, Ancienne ville	Metz-Sablon	Metz Devant-lès-Ponts
16.9 %	15.1 %	15.7 %
Longeville-lès-Metz	Montigny-lès-Metz Ville / Centre	Woippy Ville / Village
12.5 %	15.8 % / 13.6 %	25.3 % / 17 %
Moulins-lès-Metz	Ars-sur-Moselle	Métropole messine
13.8 %	16.9 %	15.6 %

Principaux indicateurs commerciaux

- ◇ Nombre de locaux d'activité vacants de plus de 2 ans (source : fichiers fonciers 2020, échelle secteurs ORT)

Metz centre-ville	Metz-Sablon	Metz Desvallières
207	5	0
Longeville-lès-Metz	Montigny-lès-Metz	Woippy
4	14	3
Moulins-lès-Metz	Ars-sur-Moselle	TOTAL
4	6	243

- ◇ Nombre de commerces (Décompte des établissements commerciaux, source : SIRENE, 2020, échelle : secteurs ORT)

Metz centre-ville	Metz-Sablon	Metz Desvallières
3 859	131	0
Longeville-lès-Metz	Montigny-lès-Metz	Woippy
71	159	110
Moulins-lès-Metz	Ars-sur-Moselle	TOTAL
62	146	4 538

- ◇ Nombre de commerces de centralité (Rapport entre le nombre de commerces du périmètre et le nombre total de commerces de la commune, source : SIRENE, 2020, échelle : secteurs ORT)

Metz centre-ville	Metz-Sablon	Metz Desvallières
34.6 %	1.2 %	0 %
Longeville-lès-Metz	Montigny-lès-Metz	Woippy
18.8 %	12.6 %	12.6 %
Moulins-lès-Metz	Ars-sur-Moselle	TOTAL (par rapport à la Métropole messine)
15 %	44.6 %	24.9 %

- ◇ Taux de cafés/restaurants (Part des commerces de convivialité, source : SIRENE, 2020, échelle : secteurs ORT)

Metz centre-ville	Metz-Sablon	Metz Desvallières
13.1 %	9.9 %	0 %
Longeville-lès-Metz	Montigny-lès-Metz	Woippy
4.2 %	8.2 %	9.1 %
Moulins-lès-Metz	Ars-sur-Moselle	TOTAL
4.8 %	9.6 %	12.3 %

- ◇ Taux de pauvreté (rapport entre le nombre de personnes qui vivent avec moins de 60 % de niveau de vie médian et le nombre d'habitants, source : INSEE, 2018)

Metz (Ville)	Metz-Centre Nouvelle ville	Metz Les Iles
24.2 %	12.7 %	22.5 %
Metz-Centre, Ancienne ville	Metz-Sablon	Metz Devant-lès-Ponts
21.2 %	21.4 %	17.3 %
Longeville-lès-Metz	Montigny-lès-Metz Ville / Centre-ville	Woippy Ville / Village
10 %	18.7 % / 14.2 %	32.2 % / 13.9 %
Moulins-lès-Metz	Ars-sur-Moselle	Métropole messine
10 %	17 %	18 %

Principaux indicateurs urbains

- ◇ Nombre de logements (somme du nombre de logement d'habitation , source Fichiers fonciers 2020, échelle : secteur ORT)

Metz centre-ville	Metz-Sablon	Metz Desvallières
13 654	1 131	
Longeville-lès-Metz	Montigny-lès-Metz	Woippy
437	1 100	334
Moulins-lès-Metz	Ars-sur-Moselle	TOTAL
269	543	17 468

- ◇ Nombre de logements sociaux (logements sociaux, source RPLS 2019, échelle : secteurs ORT)

Metz centre-ville	Metz-Sablon	Metz Desvallières
2 058	136	0
Longeville-lès-Metz	Montigny-lès-Metz	Woippy
27	206	174
Moulins-lès-Metz	Ars-sur-Moselle	TOTAL Secteur ORT
36	15	2 652

- ◇ Vacance des logements (nombre de logements vacants, source INSEE, 2017)

Metz (Ville)	Metz-Centre Nouvelle ville	Metz Les Iles
8486	1080	444
Metz-Centre, Ancienne ville	Metz-Sablon	Metz Devant-lès-Ponts
1657	1646	599
Longeville-lès-Metz	Montigny-lès-Metz Ville / Centre-ville	Woippy Ville / Village
226	866 / 104	398 / 136
Moulins-lès-Metz	Ars-sur-Moselle	Métropole messine
185	199	11 644

- ◇ Vacance des logements (nombre de logements vacants, source fichiers fonciers, 2020, secteurs ORT)

Metz centre-ville	Metz-Sablon	Metz Desvallières
883	45	0
Longeville-lès-Metz	Montigny-lès-Metz	Woippy
25	60	25
Moulins-lès-Metz	Ars-sur-Moselle	TOTAL Secteur ORT
20	48	1 106

- ◇ Taux de vacance des logements (part des logements vacant rapportée au nombre de logements total, source : INSEE, 2017)

Metz (Ville)	Metz-Centre Nouvelle ville	Metz Les Iles
12.7 %	16.1 %	12.4 %
Metz-Centre, Ancienne ville	Metz-Sablon	Metz Devant-lès-Ponts
17.1 %	15.3 %	11.8 %
Longeville-lès-Metz	Montigny-lès-Metz Ville / Centre-ville	Woippy Ville / Village
9.5 %	7.3 % / 7.6 %	6.5 % / 7.4 %
Moulins-lès-Metz	Ars-sur-Moselle	Métropole messine
7.5 %	8.2 %	10 %

- ◇ Part de petits logements (3 pièces ou moins) (typologie des logements, source : INSEE, 2017)

Metz (Ville)	Metz-Centre Nouvelle ville	Metz Les Iles
38.9 %	38 %	47.1 %
Metz-Centre, Ancienne ville	Metz-Sablon	Metz Devant-lès-Ponts
53.3 %	52.4 %	38.5 %
Longeville-lès-Metz	Montigny-lès-Metz Ville / Centre-ville	Woippy Ville / Village
32.4 %	34.7 % / 43.6 %	28 % / 25.2 %
Moulins-lès-Metz	Ars-sur-Moselle	Métropole messine
20.7 %	25.2 %	28.7 %

- ◇ Nombre d'équipements (dont fonction médicale et paramédicale) dans le périmètre ORT (source : INSEE, 2020, échelle : secteurs ORT)

Metz centre-ville	Metz-Sablon	Metz Desvallières
1 740	76	0
Longeville-lès-Metz	Montigny-lès-Metz	Woippy
37	90	57
Moulins-lès-Metz	Ars-sur-Moselle	TOTAL
41	89	2 130

- ◇ Nombre de professionnels de santé (nombre total de professionnels de santé dans la commune, source : INSEE, 2020, échelle : commune et IRIS)

Metz (Ville)	Metz-Centre Nouvelle ville	Metz Les Iles
932	95	50
Metz-Centre, Ancienne ville	Metz-Sablon	Metz Devant-lès-Ponts
224	86	38
Longeville-lès-Metz	Montigny-lès-Metz Ville / Centre-ville	Woippy Ville / Village
43	138 / 33	81 / 29
Moulins-lès-Metz	Ars-sur-Moselle	Métropole messine
31	33	1 546

- ◇ Nombre de professionnels de santé dans le périmètre ORT (source : INSEE, 2020, échelle : secteurs ORT)

Metz centre-ville	Metz-Sablon	Metz Desvallières
247	16	0
Longeville-lès-Metz	Montigny-lès-Metz	Woippy
4	33	15
Moulins-lès-Metz	Ars-sur-Moselle	TOTAL
11	23	349

- ◇ Nombre d'équipements scolaires dans le périmètre ORT (source : INSEE, 2020, échelle : secteurs ORT)

Metz centre-ville	Metz-Sablon	Metz Desvallières
33	0	0
Longeville-lès-Metz	Montigny-lès-Metz	Woippy
0	1	1
Moulins-lès-Metz	Ars-sur-Moselle	TOTAL
1	1	37

- ◇ Nombre d'équipements culturels, sportifs et de loisirs dans le périmètre ORT (source : INSEE, 2020, échelle : secteurs ORT)

Metz centre-ville	Metz-Sablon	Metz Desvallières
30	2	0
Longeville-lès-Metz	Montigny-lès-Metz	Woippy
0	1	4
Moulins-lès-Metz	Ars-sur-Moselle	TOTAL
1	5	43

Principaux indicateurs de l'accessibilité

- ◇ Nombre de places de stationnement (source : Aguram, 2020, échelle : commune et IRIS)

Metz (Ville)	Metz-Centre Nouvelle ville	Metz Les Iles
16 117	1 456	2 857
Metz-Centre, Ancienne ville	Metz-Sablon (Amphithéâtre)	Metz Devant-lès-Ponts
1 428	2 293	
Longeville-lès-Metz	Montigny-lès-Metz Ville / Centre-ville	Woippy Ville / Village
	3 827 / NC	
Moulins-lès-Metz	Ars-sur-Moselle	Métropole messine

- ◇ Taux d'offre de stationnement par commerce (source : Aguram, 2020 et SIRENE, 2020, échelle : commune et IRIS)

Metz (Ville)	Metz-Centre Nouvelle ville	Metz Les Iles
1.4	1	5.1
Metz-Centre, Ancienne ville	Metz-Sablon	Metz Devant-lès-Ponts
0.4	2	
Longeville-lès-Metz	Montigny-lès-Metz Ville / Centre-ville	Woippy Ville / Village
	3 / NC	
Moulins-lès-Metz	Ars-sur-Moselle	Métropole messine

- ◇ Taux d'offre de stationnement par ménage (source : Aguram, 2020 et INSEE, 2017, échelle : commune et IRIS)

Metz (Ville)	Metz-Centre Nouvelle ville	Metz Les Iles
3.5	3.7	1.1
Metz-Centre, Ancienne ville	Metz-Sablon	Metz Devant-lès-Ponts
5.5	3.9	
Longeville-lès-Metz	Montigny-lès-Metz Ville / Centre-ville	Woippy Ville / Village
	2.9 / NC	
Moulins-lès-Metz	Ars-sur-Moselle	Métropole messine

- ◇ Taux de motorisation (rapport entre le nombre d'actifs possédant un moyen de transport motorisé et le nombre total d'actifs, source : INSEE, 2017, échelle : commune et IRIS)

Metz (Ville)	Metz-Centre Nouvelle ville	Metz Les Iles
60.4 %	51.8 %	47 %
Metz-Centre, Ancienne ville	Metz-Sablon	Metz Devant-lès-Ponts
35.8 %	59.3 %	76.8 %
Longeville-lès-Metz	Montigny-lès-Metz Ville / Centre-ville	Woippy Ville / Village
79.1 %	70.8 % / 63 %	76.9 % / 79.2 %
Moulins-lès-Metz	Ars-sur-Moselle	Métropole messine
82.9 %	80.2 %	70.6 %

- ◇ Part modale des déplacements doux (rapport entre le nombre d'actifs utilisant les modes doux et le nombre total d'actifs, source : INSEE, 2017, échelle : commune et IRIS)

Metz (Ville)	Metz-Centre Nouvelle ville	Metz Les Iles
16,1 %	21.2 %	25.7 %
Metz-Centre, Ancienne ville	Metz-Sablon	Metz Devant-lès-Ponts
40.5 %	13 %	7.4 %
Longeville-lès-Metz	Montigny-lès-Metz Ville / Centre-ville	Woippy Ville / Village
5 %	9.6 % / 14.9 %	5.9 % / 3.6 %
Moulins-lès-Metz	Ars-sur-Moselle	Métropole messine
4.9 %	8.2 %	10.8 %

Diagnostic Axe 1 – Habitat / De la réhabilitation à la restructuration : vers une offre attractive en centre-ville

Dans le cadre du diagnostic du PLH et du protocole de préfiguration ANRU, une analyse des besoins en logement a été réalisée. Plusieurs constats ont été faits :

- un **décalage entre l'offre d'habitat proposée et l'évolution des besoins** liée aux évolutions sociétales (décohabitation, vieillissement de la population, etc.). Ainsi, l'offre en petits logements (T1 + T2 = 23 %) est insuffisante au regard des grands logements (T4 et + = 53 % du parc) alors que 41 % de ménages sont composés d'une seule personne.
- Un **volume de production neuve relativement important et une vacance qui progresse** en parallèle dans le parc ancien. La vacance est plus faible là où le parc immobilier est dominé par l'individuel en propriété occupante.
- Un **marché immobilier prioritairement porté vers l'investissement locatif sur la Ville de Metz et orienté vers les seconds accédants** sur de nombreuses communes du territoire, compte tenu des **niveaux de prix élevés** au regard des capacités financières des ménages et des prix constatés dans les EPCI limitrophes. Les ménages qui souhaitent accéder à la propriété ont des paramètres déterminants dans les choix résidentiels avec en premier le prix et la surface, mais également les services et la présence d'espace extérieur privatif (accentué avec la crise sanitaire).

Le nouveau PLH 2020-2025 tient compte de ces constats et préconise la production d'une offre de logements plus diversifiée. Le **développement d'une offre accessible financièrement**, notamment en faveur des primo-accédants absente de la production nouvelle est un enjeu pour favoriser le parcours résidentiel et fixer les ménages sur le territoire métropolitain.

Parc de logement, loyers et statuts d'occupation

Statuts d'occupation :

A l'échelle de la Métropole, la part de **propriétaires occupants s'élève à 44 %**. Si l'on exclut la ville de Metz, plus d'un habitant sur deux est propriétaire de son logement (57 %). En revanche, **la part de propriétaires occupants pour la seule ville de Metz chute à 34 %**. Le parc locatif privé correspond à 31 % du parc de résidences principales.

On observe une augmentation de la part des propriétaires, mais **le développement du parc de logement est davantage dû aux investissements privés (2 logements sur 3 sont destinés à la vente)**.

Ainsi la part de propriétaires est plus élevée à la Métropole messine que dans les autres métropoles du Grand Est (entre 39% et 42%).

Typologie :

En 2018, la part des petites (T1/T2) et moyennes (T3) typologies occupe une place très importante dans les réservations de logements (83 %).

Néanmoins **la part des petits logements reste inférieure à la Métropole messine (23%) que dans les métropoles nancéenne et strasbourgeoise (28% et 30%)**.

La taille des ménages diminue depuis plusieurs années, notamment du fait des décohabitations, qui conduisent à une augmentation du nombre de ménages plus rapide que celle de la population. La production doit donc être adaptée aux nouveaux modes de vie des ménages, en termes de typologie, **en favorisant le développement des petits logements**, tout en veillant à être performant sur la fidélisation et l'accueil de familles. Parallèlement, il est recommandé de limiter la part des grands logements (T5 et +) dans la production nouvelle.

On constate également une demande commune de la part des actifs locaux et transfrontaliers sur des T2-T3, tant en accession qu'en location et ce, même avec un pouvoir d'achat différent.

Une déconnexion entre la taille du ménage et du logement existe. La proportion de petits logements est faible comparée au nombre élevé de ménages de petites tailles. A l'inverse, le parc de résidences principales concentre beaucoup de grandes typologies, alors que le nombre de ménages de grande taille est très faible.

La production de petits logements dans la Ville-centre doit être orientée majoritairement vers l'offre sociale afin de répondre à la forte demande en logement locatif social émanant de personnes seules (près du tiers des demandeurs). Les bailleurs sociaux sont ainsi incités à intégrer une part de petits logements dans chacune de leurs opérations. L'offre locative privée en petits logements, déjà conséquente sur la ville de Metz, est à privilégier sur les autres communes de la Métropole messine.

❖ **Loyers :**

Avec un niveau moyen de 9,5 €/m², Metz est située **dans la moyenne des loyers des principales communes du Grand Est**. A titre de comparaison les prix moyens au m² pratiqués sont de 8,4 € à Mulhouse, 9,7 € à Reims, 10,2 € à Nancy et 11,8 € à Strasbourg.

Ce sont principalement pour les T1 et les T2 localisés à Metz que les loyers au m² sont les plus élevés.

❖ **Foncier :**

Les prix à l'are pour la Métropole sont élevés et la tendance est à la hausse. De fait la superficie des terrains diminue (environ 5 ares). Les terrains commercialisés dans la cadre de lotissements ou opérations d'aménagement se situent autour de **20 000 € l'are**. D'une manière générale, les secteurs éloignés de la ville-centre sont plus accessibles notamment sur les communes du Plateau.

A cela s'ajoute l'augmentation du coût de construction des maisons individuelles. Le coût moyen est proche de **1 400 €/m²** contre 1 100 €/m² en 2006.

Un marché immobilier attractif malgré les prix de vente élevés dans le neuf

Le prix de l'immobilier collectif neuf ne cesse de croître depuis les années 2000. En 2017, il atteint **3 287 €/m²** en collectif sur la Métropole (contre 3 360 €/m² sur la région nancéienne). Le prix observé sur le territoire du SCoTAM, après avoir frôlé celui de la Métropole, y est désormais inférieur d'environ 400 € (2 875 €/m² en 2016).

Depuis 2001, le prix moyen au mètre carré a augmenté de 87 % localement. Cette hausse reste toutefois inférieure à celle de la France métropolitaine (hors Ile-de-France), évaluée à 95 %.

Même si la Métropole reste un territoire attractif en matière de construction neuve, les territoires voisins (notamment ceux du sillon mosellan) voient leur nombre de constructions neuves augmenter significativement. **La concurrence territoriale pour les logements neufs est réelle.**

En 2017, **69% de l'offre** de logements commencés est produite en **collectif**, répondant ainsi à la demande en petite typologie. A noter que **68% des logements commencés se trouvent à Woippy et Metz**.

Le parc social

Le parc locatif social de la Métropole messine comprend **27 708 logements** (source : RPLS 2018) soit 27 % du parc de résidences principales (13 % sur le SCoTAM).

L'essentiel du parc social (89%) se concentre sur les 3 communes de Metz, Montigny-lès-Metz et Woippy. Néanmoins, près de la moitié des communes de la Métropole (41 %, 21 communes) disposent d'un parc de logements locatifs sociaux.

9 bailleurs sociaux présents sur la Métropole	Part des logements sociaux du territoire détenus par le bailleur
OPH MM	51%
LOGIEST (après fusion avec NEOLIA)	24%
Présence Habitat	1%
BATIGERE	11%
MOSELIS	4%
ICF	4%
3F Grand Est (ex Est Habitat Construction)	3%
CDC Habitat social (ex SNI)	1%
VILOGIA	1%
TOTAL	100%

S'agissant de la **vacance dans le parc social**, on compte **1 576 logements sociaux vacants (soit 5,7% du parc) en 2018 sur la Métropole**. La **vacance structurelle (> 3 mois)** quant à elle s'élève à **2,6%**.

Concernant l'OPH plus précisément, au 31 décembre 2019, **le taux de logements vacants (conjoncturel et structurel) de l'OPH sur la Métropole était de 9%**, avec des poches de vacance sur certains programmes en QPV (par exemple : 25% de vacance sur le programme Dassenoy, 26% sur Hannaux-Barral, 22% à Chevreux Gargan, 19% Bellecroix) où d'importants travaux de rénovation sont à prévoir.

Le parc social est occupé par des ménages de plus en plus petits et vieillissants. En effet, **plus d'1/3 des ménages correspond à des personnes seules (39 %)** et seul 1 ménage sur 10 est une famille nombreuse. Cette tendance est encore plus marquée parmi les demandeurs de logement social puisque **45% des demandes émanent de personnes seules**.

Cette donnée interroge sur l'adéquation entre l'offre et la demande, puisque les petits logements (T1/T2) ne représentent que 19% du parc de logements sociaux.

En outre, la Métropole messine compte **1 026 logements privés conventionnés**. Ces derniers font l'objet d'une convention avec l'Anah dans laquelle le propriétaire bailleur s'engage à appliquer un plafond de loyer, ainsi qu'à louer son bien à un ménage aux revenus modestes.

Le parc privé conventionné agit ainsi en complémentarité avec le parc social.

Le parc ancien et la vacance

46% du parc de logement de la Métropole messine date d'avant 1971 (avant les premières réglementations thermiques).

23 % des ménages du territoire sont en situation de précarité énergétique, en consacrant plus de 10% de leurs revenus à leurs dépenses d'énergie

43% du parc de logement de la Métropole messine possède une étiquette énergétique E, F ou G dont énergivores.

2,7% de logements potentiellement indignes, ce taux est relativement faible et inférieur à celui du SCOTAM (3%).

Eurométropole de Metz accompagne la réhabilitation du parc privé depuis 2005.

Eurométropole de Metz accompagne la réhabilitation du parc privé depuis 2010 dans le cadre d'opérations spécifiques (PIG Habitat dégradé, Protocole Habiter Mieux). Ainsi, 720 logements ont pu être réhabilités sur la période 2011-2017.

En 2020, la métropole a également repris le dispositif d'accompagnement des copropriétés dégradées porté par la ville de Metz portant sur 8 copropriétés en difficulté dont le plan de sauvegarde Bernadette.

Le **parc ancien, dont le prix est deux fois inférieur au neuf (1 670€/m² 18 avril 2020 à Metz contre 3 287€/m²)**, pourrait répondre au budget des primo-accédants mais nécessitent bien souvent d'importants travaux de réhabilitation qui peuvent les dissuader à acheter et augmentent le prix d'acquisition *in fine*. Concernant les biens individuels recherchés en périphérie, il faut compter environ 222 000 € pour une maison de 100m² dans l'ancien, ce qui apparaît plus avantageux avec un espace extérieur.

Selon l'INSEE, le taux de logements vacants a fortement augmenté au cours des dernières années et tend à se stabiliser. Ce dernier est passé de 6,8% en 2007, à 9,5% en 2012, puis 10,2% en 2015 avant de stabiliser à **10% en 2017 (soit 11 700 logements)**.

D'après les données fournies dans le cadre du diagnostic du Programme Local de l'Habitat, les logements vacants sont plus anciens et plus petits que le reste du parc de logements. Ils relèvent davantage du privé (82%) que du social (18%).

La vacance du parc de logements est un phénomène en constante augmentation ces dernières années. Elle s'explique par plusieurs facteurs tels que la vétusté, des loyers trop élevés, une concurrence générée par l'offre neuve, etc.

La métropole est confrontée à plusieurs types de vacance sur son territoire.

Selon les données FILOCOM, 4 818 logements sont vacants depuis plus de deux ans, dont 3 689 logements privés (77%). C'est sur cette vacance dite structurelle qu'il convient d'agir.

On distinguera :

- La vacance liée à des coûts de réhabilitation lourde et des travaux à mettre en œuvre par des propriétaires généralement âgés,
- Celle liée à des contraintes d'accès au logement ou à un bâti complexe nécessitant une restructuration partielle
- Un ou des logement(s) vacant(s) relevant d'îlots dégradés ou de secteurs en déprise,
- La vacance liée au souhait de ne pas louer son bien (logement à rafraîchir ou à rénover, absence de volonté du propriétaire de proposer son logement à la location).

Dans le cadre du Plan logement d'abord lancé en 2019, une étude sur la vacance a pu être réalisée en 2020 **sur 3 quartiers / 16 iris de la Ville de Metz ayant le plus de logements vacants de plus de 3 ans** (Centre-ville, Saint Thiebault et Outre Seille) avec un questionnaire et des enquêtes de terrain réalisées par le CALM.

Il en ressort que sur 1 300 logements vacants de plus de 3 ans, près de la moitié des logements identifiés comme vacants étaient finalement occupés. Pour 30% des logements, la vacance est conjoncturelle (travaux en cours, à louer ou à vendre). Pour **70% des logements, la vacance est structurelle (logements jugés inhabitables en l'état ou propriétaires ne souhaitant pas louer leur bien)**. Par ailleurs, le **CALM a accompagné plusieurs propriétaires bailleurs dans leurs démarches** (aides aux travaux, impact et avantage en termes de fiscalité) souhaitant réhabiliter leur logement pour une remise sur le marché, avec un conventionnement ANAH et/ou de l'intermédiation locative. Ces **14 logements** se situent rue du Grand Wad (immeuble de 8 logements), rue du père Potot (immeuble de 4 logements), rue Clovis (un appartement T2) et rue des Huilliers (1 appartement T3).

Dans le cadre du **Plan National de mobilisation des logements** vacants, la Métropole pourra poursuivre et renforcer son action en matière de lutte contre la vacance, communiquer sur les dispositifs existants et mettre en œuvre d'autres dispositifs en place (ex : OPAH-RU envisagée sur le quartier Outre Seille ou plus globalement via une ORT).

Diagnostic Axe 2 – Favoriser un développement économique et commercial équilibré

La Métropole messine se trouve au cœur de la région européenne transfrontalière Saar-Lor-Lux qui propose **une zone de chalandise très importante constituée de 11,5 millions d'habitants**.

Au cœur du Sillon Lorrain, Metz se situe dans un espace densément peuplé (700 000 habitants) concentrant 30% de la population régionale (conurbation Metz-Thionville). L'organisation commerciale de l'axe mosellan est fortement structurée autour des axes autoroutiers (A4 et A31), sur lesquels se greffent tous les grands espaces commerciaux générant une exacerbation de la concurrence avec des conséquences non négligeables en matière d'aménagement du territoire. La densité commerciale sur cet axe est très élevée avec 1 493m²/1000 habitants contre 961m² au niveau national. En Moselle, de 2017 à 2021, 176 102 m² en Moselle de surfaces commerciales de périphérie ont fait l'objet d'une demande en CDAC (69 000 m² ont essuyé un refus) alors que le dynamisme démographique est atone¹.

Avec plus de 800 points de vente, **l'hypercentre piétonnier de Metz** présente une offre commerciale dense et diversifiée, complétée en 2017 par le **centre commercial « Muse »** (26 000 m² avec 110 enseignes) situé près du Centre Pompidou-Metz. Ces deux espaces (hypercentre + CC Muse) représentent deux polarités commerciales différenciées pour la clientèle et se font concurrence avec des départs d'enseignes du plateau piétonnier pour Muse. Le centre-ville de Metz a connu de profondes mutations ces dernières années qui s'expliquent par la hausse du e-commerce, les changements d'habitude des clients, les difficultés du secteur du prêt-à-porter, les loyers élevés et les différentes crises (Gilets jaunes, Covid).

En périphérie, située au Sud-Ouest de la métropole, **la ZAC Actisud** (185 000 m² de surfaces commerciales, 257 commerces, 260 ha) est la plus grande zone commerciale de Lorraine et la seconde de France en termes de superficie. Elle s'est densifiée depuis l'ouverture, en novembre 2014, du **Centre Commercial « Waves »** (40 000 m²). A ce jour, elle fait l'objet d'une requalification (zone des Gravières) et va intégrer une nouvelle base de loisirs indoor.

À noter au Nord de la métropole, l'implantation d'IKEA, enseigne dont le rayonnement commercial de longue portée (1 heure de trajet-voiture) en fait un équipement commercial de destination, mais très autonome par rapport à son environnement commercial.

Les commerces des communes limitrophes de Metz jouent un rôle de proximité pour leurs habitants (Montigny-lès-Metz, Woippy) ou accueillent une zone commerciale (Moulins-Lès-Metz et Augny : zone Actisud, Marly : zone Bellefontaine).

Consommation des ménages de la Métropole messine

Les évolutions observées par la CCI de la Moselle dans son étude « *Observatoire de la consommation sur la Métropole messine* » menée en 2019, traduisent la mutation des activités au sein du centre-ville, avec une **forte baisse de l'équipement de la personne** (mouvement de **restructuration globale** dans ce secteur), au profit des **activités alimentaire** et de **restauration**. **L'équipement de la maison** (décoration, art de la table, fleuriste) est également **en augmentation**.

En alimentaire, Metz-Centre* augmente fortement son attractivité alimentaire sur les ménages de la Métropole messine (+ 5,4 points entre 2014 et 2019), y compris en distinguant **l'hypercentre** (qui **améliore son score de plus de 2 points en 5 ans**, pour atteindre 14 % d'emprise), du centre commercial

¹ Institut des territoires, étude 2021

Muse (qui capte 3 % de la dépense alimentaire depuis son ouverture en novembre 2017).

En non alimentaire

Pour ce qui concerne Metz-Centre (en baisse de 1,4 point sur les ménages de la Métropole messine), l'arrivée du centre commercial Muse (qui pèse 2 % de part de marché), ne compense pas la **baisse de l'hypercentre (- 3 points entre 2014 et 2019 sur les ménages de la Métropole messine)**.

** Metz-Centre = plateau piétonnier + CC Muse*

Hausse de la vacance

En 2016, la vacance en hyper centre était de 7,2%, passée à 12% en 2019 pour atteindre 14,5% en 2021. Elle touche particulièrement les grands axes tels la rue Serpenoise avec 20 cellules vacantes, ce qui donne une image de désertification du centre-ville. Elle s'explique par la conjugaison de plusieurs facteurs : concurrence de la périphérie, difficulté du prêt à porter, inadéquation des locaux à la demande, loyers élevés, hausse du e-commerce, vacance de logements...

Diagnostic Axe 3 – Développer l'accessibilité, la mobilité et les connexions

Transports collectifs

- Structure radiale du réseau qui assure une très bonne accessibilité à l'hypercentre métropolitain depuis l'ensemble du territoire
- Accessibilité renforcée par la mise en œuvre du Mettis et les mesures prises dans le cadre des axes aménagés
- Réseau qui s'articule autour de 3 pôles d'échanges majeurs (République/Gare/Roi George), tous situés dans le périmètre de l'hypercentre
- Tendance générale à la croissance de fréquentation des transports collectifs urbains (avec mise en œuvre de Mettis et de la restructuration du réseau), mais avec un essoufflement de cette dynamique ces dernières années
- Saturation du réseau en heure de pointe (pic de fréquentation), essentiellement à l'approche de l'hypercentre (Mettis, Lianes)
- Problèmes d'évolution des bus dans la circulation générale (hors Mettis), en heure de pointe (pénalise la vitesse commerciale du réseau)
- Secteurs du centre qui souffrent d'un déficit d'offre de transports collectifs : Pontiffroy, colline Sainte-Croix
- Desserte interne de l'hypercentre assurée par un système de navette (N83 city), avec arrêts à la demande sur les voies du plateau piétonnier, qui monte en puissance depuis sa refonte

Voirie/ circulation routière

- Conditions de circulation globalement satisfaisantes à l'échelle métropolitaine mais saturation des points d'échanges avec le réseau structurant A31 (diffuseur de Metz-centre, Pont Mixte, etc.)
- Structure radiale du réseau viaire (historique) qui garantit une accessibilité routière aisée à l'hypercentre métropolitain
- Réseau aux caractéristiques très routières en dehors des axes requalifiés dans le cadre de la mise en œuvre du Mettis ou des axes aménagés (Leclerc de Hauteclouque, etc.)
- Organisation des circulations (relations rive droite / rive gauche contraintes) qui induit des flux en transit dans l'hypercentre métropolitain (En Fournirue, Pont des Morts/Sérot/Poincaré, Félix Maréchal/Comédie/Pont Saint Marcel, etc.)
- Problèmes de sécurité sur certains grands axes d'accès à l'hypercentre (notamment XX^{ème} Corps, etc.)

Stationnement

- Offre de stationnement importante, en particulier en ouvrage
- Mais deux équipements majeurs de l'hypercentre induisent des besoins de stationnement à gérer (hors Covid) → la gare et le pôle universitaire du Saulcy
- Très fortes évolutions depuis 10 ans, quantitatives (suppression des parkings de surface et réduction des places sur voirie, construction des parkings en ouvrage) et réglementaires (extension périmètre stationnement payant, politique tarifaire en faveur de la rotation, etc.)
- Une fréquentation globalement importante mais des disponibilités
- Des réalités différentes selon le fonctionnement des secteurs concernés : les parkings du centre historique (République, Cathédrale, etc.) seront davantage utilisés le samedi alors que les parkings gares présentent des profils inverses (fortes disponibilités le samedi)
- Politique de stationnement aux impacts difficilement mesurables sur les pratiques de déplacements des personnes. Notons toutefois :
 - La hausse de fréquentation des P+R Mettis
 - Le développement d'un stationnement d'opportunité aux abords des arrêts du réseau structurant (Lianes et Mettis)
- Système de carte parking « Bonjour Metz » qui s'essouffle

Livraisons de Marchandises

- Organisation des transports sur l'hypercentre qui reste à construire
- Problématique concentrée sur le plateau piétonnier → congestion quotidienne du fait de la forte densité des activités économiques dans un espace contraint → impact sur la fréquentation piétonne ?
- Problème des horaires de livraison et des véhicules autorisés à pénétrer le plateau
- Gestion du dernier kilomètre à questionner, dans un contexte d'augmentation des trafics liés au e-commerce

Marche

- Pratique très développée dans l'hypercentre : restriction des circulations automobiles, taille du plateau piétonnier, qualité des espaces publics, multiplicité des motifs de déplacements, etc.
- Malgré tout, des dysfonctionnements qui peuvent constituer une gêne pour la déambulation piétonne : conflits d'usage (En Fournirue, plateau piétonnier, Place Saint -Nicolas, etc.), caractère minéral des espaces (îlot de chaleur urbain, etc.), manque de bancs / assises, etc.
- Mise en œuvre du Plan de Mise en Accessibilité de la Voirie et des Espaces publics (PAVE) et du Schéma directeur d'Accessibilité du réseau Le Met' qui participent à l'amélioration de la marchabilité des espaces
- Accès à l'hypercentre davantage problématiques depuis les espaces adjacents dans une logique de rabattement (nombreuses coupures infrastructurelles, etc.), et particulièrement vers les espaces d'intensité urbaine de Nouvelle Ville, de la Gare et de l'Amphithéâtre, mais également depuis la rive gauche

Vélo

- Déplacements internes au cœur métropolitain aisés compte tenu des restrictions de circulations automobiles et de la qualité des espaces publics
- Accès cyclable à l'hypercentre métropolitain problématique en l'absence de véritables axes structurants capacitaires reliant cette polarité aux espaces urbains périphériques (quartiers messins et communes du noyau urbain)
- Stationnement vélo dans l'hypercentre à conforter, avec un problème de sécurisation des équipements à régler
- Jalonnement existant mais des itinéraires finalement peu lisibles

Des problématiques « partagées » avec les polarités secondaires du territoire, toutes choses égales par ailleurs ...

Woippy/Ars sur Moselle/Moulins lès Metz, Montigny lès Metz, etc.

Des problématiques qui relèvent de questions d'accessibilités multimodales et de déplacements internes à ces centralités :

- L'existence de sous bassin de vie (donc de mobilité) autour de ces polarités sans que ne soit organisée l'offre de transports collectifs en rabattement sur celles-ci
- La gestion du stationnement au niveau des espaces commerciaux centraux afin de favoriser la rotation des véhicules
- La qualité des espaces publics pour favoriser les circulations piétonnes en accès et au sein de ces polarités
- La constitution d'un maillage d'itinéraires cyclables en rabattement sur ces polarités
- etc.

Diagnostic Axe 4 – Mettre en valeur les formes urbaines, l'espace public et le patrimoine

Berges de Moselle

Metz dispose, avec ses berges, d'un patrimoine naturel exceptionnel en cœur d'agglomération. Sur un ensemble de 580 hectares, la Moselle offre à travers ses rives urbaines et naturelles une très grande diversité de paysages et d'usages. Véritable poumon vert de la ville, les berges de la Moselle offre de multiples possibilités : camping, porte de plaisance, promenades, refuge de biodiversité, parcours de kayak, etc...

Afin de tirer profit de ce patrimoine exceptionnel, la ville s'est engagée dans une étude de redynamisation des Berges de la Moselle. Celle-ci établit notamment les enjeux suivants :

- Des problèmes d'accessibilité et de continuités
- Un manque de lisibilité avec un déficit d'informations et de signalétique
- Des espaces publics à renouveler
- Une offre commerciale peu dynamique et des équipements vieillissants
- Des animations limitées à l'été

Face à ces enjeux, un certain nombre d'orientations sont envisagées :

- Assurer les continuités des liaisons douces et en particulier les connexions depuis l'hypercentre avec l'esplanade et la Place de la République. Un certain nombre de franchissements de la Moselle sont également envisagés afin de faciliter les liaisons entre par exemple l'île du Saulcy et le quai des régates. (Un projet de transport fluvial serait à terme un moyen supplémentaire pour valoriser la Moselle et ses berges)
- Redynamiser l'offre commerciale en complémentarité de celle de l'hypercentre
- Valoriser le patrimoine architectural et naturel des berges de la Moselle à travers des parcours identifiés
- Développer une programmation régulière d'évènements culturels, sportifs, ludiques de manière à conforter les berges dans leur vocation de jardin de la Ville de Metz.

Outre-Seille

Le quartier d'Outre-Seille fait partie du Périmètre de Sauvegarde et Mise en Valeur du Patrimoine de la Ville de Metz. Quartier historique, anciennement traversé par la Seille, Outre-Seille se caractérise par une morphologie urbaine de type médiéval, un patrimoine architectural important et une proximité immédiate à l'hypercentre.

Malgré ses nombreux atouts qui place par ailleurs ce quartier parmi les plus prisés des touristes, Outre-Seille présente certains enjeux d'amélioration de son cadre de vie :

- Une faible densité d'espaces verts
 - Un sentiment d'enclavement lié aux axes structurants qui bordent le quartier (rue Haute-Seille - rue des Tanneurs, boulevard Maginot) qui rendent difficiles les connexions piétonnes
 - Une vacance préoccupante et des situations de mal-logement
 - Une vacance commerciale localisée
- En s'appuyant sur ses atouts, la ville de Metz a engagé une étude transversale auprès de l'AGURAM qui définit un certain nombre d'orientations thématiques :
- Requalification de l'habitat et lutte contre le mal -logement (avec un contexte socio-économique où le revenu médian est de 16000€ pour Outre-Seille et 22230€ pour le cœur métropolitain)
 - Intégration au centre-ville, en retravaillant les portes d'entrée du quartier (en particulier place des Paraiges, place des Charrons) avec pour le quartier des déplacements piétons largement prioritaires (71% des déplacements du quartier vers le reste de la ville)
 - Végétalisation à développer au maximum selon les opportunités (rues, places, façade...)
 - Adaptation de l'offre commerciale avec développement d'une offre non standardisée, réhabilitation des locaux en services, logements
 - Valorisation du quartier en développant une marque Outre-Seille qui met en avant les atouts du quartier, sa vitalité, et sa vocation Art, Artisanat et Histoire telle qu'illustrée par le futur Hôtel de Burtaigne.
 - Coordonner l'ensemble des actions en s'appuyant sur un coordinateur technique

Ranconval

Le prochain départ du Service Départemental d'Incendie et de Sécurité du site de Ranconval va offrir à la Ville de Metz l'opportunité d'y développer une opération urbaine majeure. Ce futur quartier, proche de la gare, assurera la continuité urbaine entre le quartier prioritaire de la ville de Bellecroix et le quartier d'Outre Seille.

Il permettra en outre de poursuivre les aménagements engagés le long de la Seille avec le quartier de l'Amphithéâtre, les Coteaux de la Seille et les Frigos.

Véritable écrin paysager, ce site de 3 hectares possède également des éléments patrimoniaux reconnus à travers le label Architecture Contemporaine Remarquable et se situe à proximité immédiate de la Porte des Allemands, classé Monuments Historiques.

L'opération, cumulée aux actions entreprises dans le quartier Outre-Seille, réengage le centre-ville dans un nouvel équilibre territorial dans laquelle sa frange Est est réinvestie avec l'arrivée de nouveaux habitants dans un cadre de vie renouvelé.

Cependant, la ville n'a pas engagé de requalification significative depuis un certain temps. Dès l'été 2020, des mesures fortes et concrètes ont donc été décidées : élimination des déchets visibles en centre-ville, rues sécurisées, patrouilles de nuit pour la sécurité...

À court terme et dans la continuité d'un plan d'actions amorcé en 2021, l'objectif est de favoriser l'appropriation des espaces publics, la qualité et la diversité des usages, la végétalisation du centre-ville tout en minimisant les contraintes de gestion et en favorisant les modes de déplacements doux :

- Un aménagement urbain de qualité mis en place, afin de retrouver le plaisir de la promenade par la mise en valeur de la nature.
- Des espaces végétalisés comme la rue Serpenoise ou la place Saint-Simplice.
- Des bacs de plantes posés rue Serpenoise avec de la végétation de type tropical.
- Des jardinières de grande dimension posées place Saint-Simplice et le système de fontaines devra être revu afin de mettre en place des jets d'eau.
- Des ambiances apaisées créées grâce à la plantation de végétaux, à l'aménagement de sources d'eau avec le développement de fontaines et le déploiement de bancs publics.
- Amélioration de l'éclairage public.

Diagnostic Axe 5 – Fournir l'accès aux équipements et services publics

Les quartiers messins disposent d'un niveau d'équipement proportionnel à leur poids de population. Ainsi un quartier comme celui de Borny (17 104 habitants) offre des équipements plus variés et plus nombreux que le quartier de Magny (5 905 habitants).

Le quartier du centre-ville a la particularité de concentrer un panel d'équipements de proximité mais aussi des équipements d'intérêt métropolitain. Les équipements de proximité sont disséminés sur l'ensemble du quartier avec une concentration toutefois sur la colline Sainte-Croix. Le quartier se caractérise par une forte représentation des équipements culturels mais aussi des structures d'hébergement pour personnes âgées et des structures d'accueil diverses.

Les équipements économiques existants :

- Le centre des congrès et la foire internationale de Metz
- Le centre des Congrès Robert Schuman

Les équipements culturels :

- Les musées :
 - Le Centre Pompidou-Metz
 - Musée de la Cour d'Or
- Les salles de spectacle :
 - L'Opéra-Théâtre
 - L'Arsenal
 - Les Arènes
- Les salles d'exposition :
 - Le Fond Régional d'Art Contemporain
 - le théâtre du Saulcy
 - les Trinitaires
 - la Boite à Musique
 - la médiathèque
- Les cinémas :
 - Kinépolis centre-ville destiné à l'Art et Essai
 - Kinépolis Quartier de l'Amphithéâtre livré en 2022

Les équipements sportifs :

- Le stade Saint-Symphorien :
- Le palais omnisports Les Arènes :
- Le complexe sportif Saint-Symphorien :
- Le garden golf de Metz :
- la patinoire
- les piscines Lothaire, Belletanche et du Luxembourg.

Malgré la diversité des équipements présents sur le territoire métropolitain, il y a une diminution de fréquentation du centre-ville avec un déplacement des services publics et des loisirs vers la périphérie. Le centre-ville, dans ses fonctions indispensables, doit répondre à des besoins non marchands d'habitants. Or, 50% des praticiens exercent hors centre-ville. Avec la création du Grand quartier de ville (ZFU), il y a eu une fuite des praticiens vers la ZFU avec moins d'impôts et des parkings gratuits. A ce jour, les patients, qui venaient au centre-ville et y consommaient, ont réduit. Parallèlement, la demande est forte de pôles médicaux souhaitant revenir en centre-ville. Il faut donc communiquer sur les disponibilités foncières (rares) auprès des libéraux.

Concernant les services publics, ils ont également quitté le centre-ville pour s'installer en périphérie. Les salariés consommaient sur leur lieu de travail et les clients s'y rendaient. Cette perte doit également être rattrapée par une politique volontariste.

La crise du Covid a créé un net bouleversement dans nos modes de vie et habitudes de consommation. Le déploiement d'une offre touristique, culturelle, sportive et de loisirs est un des leviers d'action majeur qui sera mis en œuvre dès la sortie de crise pour redynamiser le centre-ville. Des activités culturelles et commerciales seront proposées tout au long de l'année. Des animations ponctuelles pour divers publics seront mises en place, comme Constellations, Hop Hop Hop, Animation estivale, Metz Plage, Passages...A cela, doit s'ajouter un plan d'actions ambitieux pour s'adapter aux évolutions sociétales.

Annexe 4 : Indicateurs de résultat

Les indicateurs ci-dessous constituent une liste non exhaustive des possibles chiffres d'intérêt à analyser pour un suivi de la mise en œuvre de la démarche de revitalisation des centres-villes. En fonction des thématiques, de la disponibilité de la donnée, de l'échelle d'analyse et de la pertinence de l'indicateur pour le secteur ORT en question, cette liste pourra être revue et complétée. (base d'indicateur au 25 octobre 2021)

THEMES	INDICATEURS	SOURCES	ECHELLE
Réhabilitation-restructuration de l'habitat en centre-ville	Evolution du nombre d'habitants (en CV / quartiers / Ville / Métropole)	Croissance de la population (Insee 2007-2017)	Communes / Iris / carreaux
	Indicateurs sociologiques des habitants (mixité / CSP + / familles)	Renouvellement de la population / Ménages selon CSP (Insee 2017) / Filosofi 2017	Communes / Iris / carreaux
	Nombre d'immeubles problématiques (vacants ou étages inoccupés)	Répertoire des immeubles de logement (RIL)	Géolocalisé (uniquement ville de Metz ?)
	Nombre de logements vacants	Données Majic	Communes / Iris / secteurs ORT / géolocalisé
	Nombre d'immeubles faisant l'objet d'un arrêté de péril	Mairie	Géolocalisé (uniquement ville de Metz ?)
	Nombre de façades ravalées ou embellies	Mairie - Permis de construire - Déclaration préalable de travaux	Géolocalisé ?
	Sollicitation aux dispositif Denormandie	Service des impôts	Logement
	Logements réhabilités sous le dispositif ANAH	ANAH	Géolocalisés (logements)
Développement économique et commercial équilibré	Nombre (et évolution) et diversité des locaux commerciaux et des services	Sirene-Insee BPE 2020	Secteurs ORT
	Nombre (et évolution) de professionnels libéraux de santé	Sirene-Insee BPE 2020	Communes et secteurs ORT
	Recensement des commerces situés du centre-ville	Procos - Codata	Certains secteurs du centre-ville messin (L'étude peut être applicable les autres secteurs ORT)

	Nombre de contributeurs CFE / CVAE	Données EMM (service fiscalité)	Etablissements
	Évolution des taux de vacance	Recensement terrain (ville de Metz)	Ville de Metz (Service commerces et artisanat) uniquement - Possibilité d'aller sur les autres communes
	Évolution des loyers commerciaux	Recensement terrain (ville de Metz)	Ville de Metz (Service commerces et artisanat) uniquement - Possibilité d'aller sur les autres communes ?
	Nombre de commerçants-artisans référencés sur une plateforme numérique	Données VdM (service commerce et artisanat) / Inspire Metz	Enseignes
	Distance maximale aux commerces de première nécessité	Sirene-Insee BPE 2020	Géolocalisé
	Évolution des chiffres d'affaires	Sirene 2020	Enseignes
	<u>Taux d'attraction des centres-villes ORT sur les ménages de la Métropole messine</u>	<u>CCI Moselle</u>	<u>Secteurs ORT (si actualisation de l'enquête ménages)</u>
Accessibilité mobilités et connexions	Nombre de montées dans les transports en commun	Données EMM	Ville de Metz + secteur ORT
	Nombre de vélos fréquentant l'hypercentre	Données EcoCompteur	Ville de Metz + secteur ORT ?
	Nombre de places et utilisation des stationnements de vélo	Données bike-box Indigo	Ville de Metz uniquement
	Nombre de véhicules entrant dans l'hypercentre	EMM - Pole Circulation	Ville de Metz + secteur ORT ?
	Nombre de bornes électrique et consommation	Alizé charge - Indigo	Ville de Metz uniquement
	Taux de fréquentation des parkings	Journal du stationnement - EMM	Parkings
Mettre en valeur les formes	Nombre d'arbres référencés	AGURAM (Méthode infra-rouge)	Géolocalisé (uniquement ville de Metz)

urbaines, l'espace public et le patrimoine	Surface végétalisée	Données ONAS	Géolocalisé > secteurs ORT
	Nombres d'implantation et dépenses d'investissement de nouveaux équipements/mobiliers urbain	Ligne budgétaire dans le PPI des communes	Communes
Accès aux équipements et aux services publics	Nombre d'enfants scolarisés dans les écoles du centre-ville	Communes	Secteurs ORT ?
	Nombre de manifestations et d'animations par an	Programme événementiel des communes	Secteurs ORT ?
	Évolution de la fréquentation touristique	Inspire Metz - Tout opérateurs	Secteurs ORT ?
	Nombre de visites dans les offices de tourisme	Inspire Metz	Offices de tourisme / secteurs ORT
	Nombre de visiteurs dans les équipements culturels	Fréquentation des équipements culturels	Ville de Metz + secteurs ORT ?
	Indicateur de notoriété (positif ou négatif)	?	Secteurs ORT ?
	Nombre d'équipements de sports et de loisirs	Base permanente des équipements (BPE 2020)	Géolocalisé
	Tonnes de déchets non conformes collectés	?	Secteurs ORT ?

Annexe 5 : Fiches Actions

Se reporter au dossier joint

PLAN D'ACTIONS ORT 2021

Axe	Orientations	Actions	Objectif	Coût 2022 Etude, animation, subventions ou travaux	Coût 2023 - 2026	Porteur de l'action (en gras) / Et financeurs fléchés	Partenaires	Localisation de l'action	Commentaires / Calendrier réalisation
Axe 1 : Accélérer la réhabilitation de l'habitat et accompagner une montée en gamme des centres-villes	ACCOMPAGNER LES PROPRIÉTAIRES POUR LA REHABILITATION DES LOGEMENTS DANS LE BATI PRIVE ANCIEN	Mise en place d'une OPAH sur l'ensemble du territoire de l'Eurométropole et d'une OPAH-RU dans les secteurs à enjeux de l'ORT ANCIEN	Objectifs thématiques communs d'une OPAH classique et d'une l'OPAH-RU : - Détecter et traiter l'habitat indigne et insalubre - Repérer les îlots de logements très dégradés - Accompagner la remise sur le marché de logements vacants - Lutter contre la précarité énergétique Objectifs de l'étude pré-opérationnelle : - Définir précisément les secteurs à enjeux et futurs périmètres d'intervention de l'OPAH-RU dans le périmètre ORT - Calibrer les objectifs quantitatifs et qualitatifs qui seront fixés dans la convention de l'OPAH et de l'OPAH-RU - Fixer les moyens à mettre en œuvre et les engagements de chacun des partenaires.	Etude : 100 000 € inscrits au budget 2022		ANAH : 50% pour étude Eurométropole : 50%	CALM : Centre amélioration logement de Moselle ALEC ADIL (agence départementale d'information sur le logement) ABF AGURAM en appui technique	Secteurs ORT à étudier	2022 : lancement OPAH RU 5 ans pour la phase opérationnelle précédée d'une étude pré- opérationnelle d'au moins 6 mois
		Sensibilisation aux aides à la rénovation, pour les habitants et bailleurs, accompagner et communiquer auprès des propriétaires et des investisseurs.	Mettre à disposition des habitants/bailleurs/investisseurs/entreprises des descriptifs des aides mobilisables : livret / fiches Mise à disposition des fiches/livrets dans les communes de Metz Métropole et en téléchargement sur le site internet de Metz Métropole Organiser une réunion de présentation des aides Envoi de documentation par mail	Animation 8000€		Eurométropole + partenaires (CALM, ADIL, Action Logement etc)	Eurométropole	Secteurs ORT à étudier	Fin 2021 : réflexion et création des outils 2022 : diffusion
	MISE EN VALEUR DU PATRIMOINE ET DE L' AMBIANCE URBAINE	Campagne de ravalement des façades pour le quartier Outre-Seille	Réalisation de travaux permettant de maintenir le logement dans un état sanitaire durable à la fois en traitant l'extérieur mais aussi en incitant les propriétaires à intervenir sur l'intérieur des logements ; Valorisation du patrimoine et du cadre de vie en améliorant l'ambiance générale des rues concernées	Etude		Ville de Metz Service suivi réglementaire		Secteur ORT Metz Outre Seille	Début 2022 : présentation en conseil municipal Mars-Avril 2022 : diffusion résultat ?
	LUTTER CONTRE LA VACANCE DES LOGEMENTS	Etude de caractérisation des logements vacants	Diagnostic des étages vacants déclarés ou inoccupés (non déclarés) pour une meilleure compréhension du phénomène et la mise en place des outils permettant une réoccupation. De nombreux logements vacants sont encore présents dans les centres-villes et ne sont pas répertoriés faute d'enquête de terrains. Pour une bonne application des taxes, mais aussi pour accompagner les réoccupations possibles, l'objectif est de référer les logements à l'adresse et de décrypter les causes de leur inoccupation.	Diagnostic		Eurométropole Aguram pour le lien avec Im'observer (visualisation possible de la donnée)	CALM ADIL UDAP CMA	Secteur ORT (Montigny Les Metz et Woippy)	2022 : mise en œuvre à Montigny-lès-Metz
Axe 2	INSTAURER UNE STRATEGIE ET UNE GOUVERNANCE RENFORCEE SUR LE	Schéma de développement économique et commercial sur l'Eurométropole	Définir un plan d'actions favorisant l'amélioration du commerce et de l'artisanat messin et métropolitain Mettre en place un document d'orientations sur l'évolution de l'appareil commercial	Ressources en interne		Eurométropole	Eurométropole	Métropole Messine	Mise en place du SDC en 2022

Axe	Orientations	Actions	Objectif	Coût 2022 Etude, animation, subventions ou travaux	Coût 2023 - 2026	Porteur de l'action (en gras) / Et financeurs fléchés	Partenaires	Localisation de l'action	Commentaires / Calendrier réalisation
Se doter d'une boîte à outils opérationnelle pour proposer un nouveau cap de développement commercial et artisanal	DEVELOPPEMENT COMMERCIAL	Repositionnement de la mission commerce	repositionnement de la Mission Commerce & Artisanat (3 personnes), en renforçant sa visibilité et son identification sur le champ de « Management du Centre-Ville », en cohérence avec les missions qu'elle réalise déjà.	Moyens internes		Mission commerce		Ville de Metz	2022 : repositionnement
	RENFORCER LES CONNAISSANCES DU TISSU COMMERCIAL, PARTAGER LES DONNEES UTILES A LA COMMERCIALISATION / MUTATION DES LOCAUX ET MOBILISER LES OUTILS REGLEMENTAIRES ET OPERATIONNELS	Im Observer : observatoire de l'immobilier commercial	Déployer Im Observer sur le centre-ville de Metz et les périmètres ORT : un observatoire de l'immobilier commercial et artisanal (avec vitrine) permet de visualiser les cellules commerciales, par taille, secteur, activité et caractéristiques spécifiques, et de suivre leurs évolutions. Dans un second temps, disposer d'un outil transversal couvrant non seulement le commerce mais aussi éventuellement les circuits courts, l'habitat, l'immobilier et le foncier d'entreprise...	Etude 2021 comprise dans le programme partenarial MM/AGURAM		Eurométropole et communes ORT Grand Est : programme grand est transformation digitale	AGURAM pour la mission / CCI / CMA/ mission commerce/ IM / Eurométropole/ communes ORT	Métropole Messine	Début 2022 : livraison de l'outil 2022 : opérationnel sur Ville de Metz 2023 : extension aux autres communes du périmètre ORT
		Recensement des locaux commerciaux et artisanaux des périmètres ORT (hors Ville de Metz)	Il s'agit d'établir l'inventaire du commerce, c'est-à-dire de recenser, vérifier in situ et de cartographier l'ensemble de l'offre commerciale en exploitation (commerce de détail, artisanat commercial, services ayant vitrine sur rue) au sein des centralités commerciales ORT. Ces analyses permettront d'alimenter une base de données partagée. Porter un projet global de redynamisation commerciale à l'échelle des secteurs ORT (en particulier pour Longeville-lès-Metz puis pour d'autres communes du secteur ORT selon les besoins)	Tarif forfaitaire : 1300 € H.T par centralité recensée soit 6500 € H.T pour les 5 centralités ORT de l'Eurométropole		Eurométropole Communes ORT mobilisées	CCI, Metz Métropole, communes ORT	Secteurs ORT hors ville de Metz	1 ^{er} semestre 2022 – Recensement des locaux commerciaux au sein des centralités ORT et intégration dans une base de données géolocalisée
		Comptages de flux piétons	La solution de comptage doit répondre aux objectifs suivants : - Doter les acteurs publics et politiques d'un outil d'aide à l'amélioration de l'attractivité du centre-ville et à l'organisation de l'espace marchand - Disposer d'un outil de prospection, notamment lors des Salons de l'immobilier commercial, où des enseignes sont rencontrées et ont besoin de connaître la fréquentation des rues ciblées afin de pouvoir se positionner. - Permettre aux propriétaires de disposer d'un outil de valorisation de leurs biens - En matière touristique, il est nécessaire de mesurer les flux aux abords et dans des lieux touristiques	Etude 30 000€		Inspire Metz- CCI- Ville de Metz- Métropole- Communes ORT	Aguram pour le lien avec Im'observer (visualisation de la donnée)	Metz centre-ville	En amont : vérification faisabilité au travers caméras municipales Janvier 2022 : appel à candidature Février 2022 : choix du prestataire Avril 2022 : livraison des résultats
		Mise en place d'une taxe sur les friches commerciales	Remettre sur le marché des cellules commerciales vacante depuis plus de 2 ans. Résorber le phénomène « d'immeuble vacant » en rénovant les étages pour accueillir d'autres activités : bureaux, logements, etc. Baisser le coût des loyers commerciaux. Favoriser la conversion de certains locaux en d'autres usages (logements...)	0€ HT		Ville de Metz		Ville de Metz	2022 : mise en place opérationnelle de la taxe
		Appel à projet sur les bâtiments emblématiques vacants à reconvertir	Cibler une activité en lien avec les bailleurs des gros vacants Diversifier l'offre en centre-ville : exemple mixité ateliers artisanaux en RDC, bureaux à l'étage et logements Lutter contre la vacance commerciale	Animation 1000€ Mission IM	Animation 1000€ Mission IM	Inspire Metz Ville de Metz CCI et CMA en conseil		Communes périmètre ORT	2022 : lancement appels à projets en lien avec les bailleurs Mi 2022 : choix des candidatures

Axe	Orientations	Actions	Objectif	Coût 2022 Etude, animation, subventions ou travaux	Coût 2023 - 2026	Porteur de l'action (en gras) / Et financeurs fléchés	Partenaires	Localisation de l'action	Commentaires / Calendrier réalisation
ORIENTER LES NOUVEAUX PORTEURS DE PROJETS, ORGANISER LE TREMPIN NUMERIQUE ET SOUTENIR LA FORMATION		Recours à un cabinet indépendant pour assurer la prospection exogène d'enseignes	Recours au Cabinet Ancoris pour : - Promouvoir l'attractivité et le potentiel commercial du territoire - Identifier et transmettre 20 à 30 projets exogènes de création et d'implantation d'entreprises commerciales en centre-ville / centre-bourg	Animation 18 500€		Eurométropole : Ville de Metz Inspire Metz : Moselle attractivité : action s communes pour le référencement de la destination « Metz »	CCI : attente des consommateurs	Métropole messine et secteurs ORT	15 septembre 2021 : début mission 15 avril 2022 : fin mission
		Réoccupation commerciale de plusieurs bâtiments	Plusieurs cellules situées rue du Général de Gaulle pourraient bénéficier d'un portage particulier afin de réaliser des interventions permettant de rendre qualitatif ces espaces et ainsi voir de nouvelles activités s'implanter et participer à l'attractivité de ce secteur. -au niveau de l'immeuble Chez Vaness -au niveau de l'ancien cordonnier (placette en renforcement).	En cours de chiffage		Ville de Woippy Bailleurs-Metz Métropole		Secteur ORT Woippy	
		Réaménagement de la future ancienne cantine à Woippy	La cantine actuelle se situe près de la Banque postale, l'Hôtel de Ville et un parc public très fréquenté. Cette cantine va être délocalisée dans le projet de restructuration de la salle Saint-Exupéry. Un local va donc être libéré et pourra être occupé par une nouvelle activité qui se servira de la présence d'activités / services attractifs pour se développer et ainsi renforcer ce secteur.			Ville de Woippy Etat		Secteur ORT Woippy	2022-2026
		Guide en ligne pour l'installation des commerçants-artisans	Permettre aux nouveaux commerçants-artisans de disposer de tous les outils pour s'installer : contacts, réglementation, associations, présentation des aides, fiches par secteurs d'activités, marketplace, propreté, sécurité, ouvertures...	Réactualisation page actuelle 5000€		Eurométropole Ville de Metz	Ville de Metz, fédération des commerçants, CCI, CMA, IM	Ville de Metz Déclinaison sur les communes ORT	Fin 2021 : travail IM, Mission commerce, CCI, CMA sur les données à fournir Janvier 2022 : appel à candidature Avril 2022 : livraison des résultats
		Marketplace metzemplettes.eu	Vitrine numérique et marketplace actuellement mises en place. Offrir une vitrine numérique aux commerçants-artisans et une possibilité de vendre en ligne	100 000€ par an pour la plateforme Campagnes de communication	A définir	Eurométropole	Eurométropole (en année 1, 2 et 3) Commission de 5% (sur les ventes) collectée par Wishibam	Eurométropole	Avril 2021 : livraison Marketplace et site vitrine 2022 : prospection pour trouver de nouveaux commerces intégrant la marketplace
		Sensibilisation et accompagnement des artisans et commerçants au numérique CCI/CMA	Dans la continuité de la vitrine numérique et afin de faire face aux nouveaux modes de consommation, il est proposé que la CCI et la CMA sensibilisent et accompagnent les artisans commerçants aux outils numériques.	A définir	A définir	CCI-CMA Grand Est	Région Grand Est (convention GEBA – Digitalisation)	Métropole messine et prioritairement dans les secteurs ORT	Janvier 2022 : groupe de travail Mi 2022 : lancement de la sensibilisation
		Opération Éco-défis des artisans et artisans commerçants	L'Eurométropole de Metz, soutenant son tissu commercial et artisanal de proximité, a souhaité mettre en place un dispositif d'accompagnement des	60 000€	60 000	Euro métropole de Metz/ Inspire Metz/ CCI/ CMA57	Euro métropole de Metz/	Métropole messine et prioritairement	Organisation annuelle avec

Axe	Orientations	Actions	Objectif	Coût 2022 Etude, animation, subventions ou travaux	Coût 2023 - 2026	Porteur de l'action (en gras) / Et financeurs fléchés	Partenaires	Localisation de l'action	Commentaires / Calendrier réalisation
			artisans et artisans-commerçants pour les aider à réduire leur consommation énergétique et leurs déchets d'activité. Ainsi, depuis 2015 la CMA57 et l'Eurométropole de Metz, rejoints par la CCI 57, se sont lancées dans l'opération Éco-défis des artisans et artisans commerçants. L'action se déroule sur un an et est reconduite chaque année lors de la cérémonie de remise des prix.				Inspire Metz/ CCI/ CMA57	dans les secteurs ORT	reconduction tous les ans pendant 5 ans : Phase 1 – signature de la convention Phase 2 - appel à participation Phase 3 - accompagnement des entreprises Phase 4 - labellisation Phase 5 - cérémonie et bilan
	QUALIFIER L'OFFRE ET TRAVAILLER SUR LA STRATEGIE D'ATTRACTIVITE	Redynamisation commerciale et artisanale d'Outre-Seille	Outre Seille est ciblé comme un quartier à vocation « artisanale et historique » avec deux grandes orientations possibles pour les RDC à réoccuper : Ø Faire venir les métiers d'arts par un accompagnement CCI-CMA-VdM : travail transversal avec les services afin d'orienter les activités ESS-artisanales sur Outre Seille (plaquette de promotion et une amélioration de la signalétique -> parcours des artisans-créeurs - showrooms) Ø De nouvelles fonctions des RDC : services publics, producteurs locaux, ESS, logements, locaux vélos / poubelles, ...	Ressources internes		Ville de Metz	Inspire Metz/ Ville de Metz/ MM/ CCI/ CMA	Secteur ORT Metz Outre Seille	Fin 2021 : groupe de travail sur le sujet 2022 : orientation des porteurs de projet artisans vers le quartier En parallèle, travail d'identification des locaux disponibles 2023 : acquisition par la foncière pour restructurer certains locaux
		Charte des devantures pour le Quartier Outre Seille	La collectivité se propose d'élaborer une charte des devantures pour cadrer les rénovations de façades touchant aux vitrines artisanales et commerciales. Cette charte viendra s'articuler avec le Règlement de publicité de la ville de Metz, avec l'élaboration en cours du Règlement local de publicité intercommunal, ainsi qu'avec les différentes réglementations induites par le périmètre du secteur patrimonial. La charte pourra cibler les types de travaux possibles, orienter les matériaux et procédés mis en œuvre (favoriser l'artisanat local, comme la ferronnerie d'art par exemple), détailler rue par rue les époques privilégiées pour inspiration des rénovations (caractère moyenâgeux des enseignes ou des drapeaux en façade) et accompagner les éventuels travaux prescrits.	A définir		Ville de Metz Service Réglementation		Secteur ORT Metz Outre Seille	2022 : démarrage
		Booster l'Artisanat d'Art – Etude Flash	Une étude sur le périmètre de l'Eurométropole, visant à connaître les artisans d'art et à identifier les besoins et les freins à leur installation en centre-ville ou centre-bourg, ainsi que les moyens à déployer pour leur permettre de s'y implanter.	Entre 4500 et 5500€		Metz Métropole - CMA	Inspire Metz / MM / Ville de Metz / CMA	Métropole messine et prioritairement dans les secteurs ORT	Février-Mars 2022 : contractualisation Juin-Juillet 2022 : livraison de l'étude
		Conseil et animation collective - Mission de la CCI dans la redynamisation	❖ Animation de réunion-Atelier et/ou journée thématique : à déterminer en fonction du besoin identifié et de l'action ❖ Coaching/accompagnement à la création d'associations de commerçants			CCI, Metz Métropole, communes			2022-2024

Axe	Orientations	Actions	Objectif	Coût 2022 Etude, animation, subventions ou travaux	Coût 2023 - 2026	Porteur de l'action (en gras) / Et financeurs fléchés	Partenaires	Localisation de l'action	Commentaires / Calendrier réalisation
		commerciale des territoires	et associations existantes- montant à déterminer en fonction des besoins identifiés Porter un projet global de redynamisation commerciale à l'échelle des secteurs ORT (en particulier pour Longeville-lès-Metz puis pour d'autres communes du secteur ORT selon les besoins)						
	CONTRIBUER AU RAYONNEMENT COMMERCIAL								
		Attirer des talents, des entrepreneurs, des étudiants qui veulent projeter leur avenir à l'Eurométropole, installer leur entreprise	Réaliser des supports, notamment des vidéos pour diffusion sur les RS, lors de salons, assemblées... Une série de vidéos à destination des différentes cibles et avec des tonalités appropriées pourront donc être réalisées afin de donner envie de s'installer à Metz et dans la métropole. Pour la partie accueil, un guide « je m'installe à l'EuroMétropole de Metz » est envisagé	Animation (communication) 15 000€ pour le guide (prévu budget IM) 10 000€ pour les vidéos	A définir pour mise à jour	Inspire Metz Moselle Attractivité est intéressée par cette thématique et volontaire pour mener des actions partenariales dans ce domaine	Eurométropole	Eurométropole	Septembre : lancement Novembre 2021 : réception des guides Vidéos : une partie pourra être réalisée dès septembre mais une seconde partie au printemps 2022 selon les cibles déterminées. Actions engagées par IM en direction des étudiants : accueil nouveaux étudiants dans Grandes Ecoles, job dating étudiants, offre visites touristiques étudiants 2 octobre avec mission étudiante ville de Metz
		Travail de référencement de la destination	Recours à une agence de communication spécialisée dans le référencement et le e- référencement. 2 étapes : - Un travail sur le diagnostic de la destination (palmarès, prix, sélection, classement, concours...critères de sélection...) - Un travail sur le terrain avec des opérations de relations publiques (sur le territoire avec des voyages de presse) auprès de la presse (print et digital/influenceurs) à cibler en fonction du diagnostic (que ce soit dans le tourisme, le tourisme d'affaires mais également dans la presse économique, magazines de sociétés, life style...).	Animation (communication) 45 000€ (voir si possible de faire en interne)	A définir pour mise à jour	Inspire Metz (budget fléché 2022)	Ville de Metz, Eurométropole, CP-M...	Eurométropole	Janvier 2022 : lancement consultation Février 2022 : début de la 1 ^{ère} étape de diagnostic Juin 2022 et novembre 2022 : opérations de RP pendant Constellations et le marché de Noël

Axe	Orientations	Actions	Objectif	Coût 2022 Etude, animation, subventions ou travaux	Coût 2023 - 2026	Porteur de l'action (en gras) / Et financeurs fléchés	Partenaires	Localisation de l'action	Commentaires / Calendrier réalisation
	CONFORTER LA PLACE DE LA NATURE ET L'ACCES AUX ESPACES DE RESPIRATION	Élargissement du dispositif « Je fleuris ma rue » aux commerçants- artisans.	Ce dispositif est proposé aux particuliers qui souhaitent apporter une touche de couleur et de nature sur la façade de leur immeuble, fleurir les pieds des arbres de leur rue ou installer des plantations sur le trottoir bordant leur habitation. La Ville de Metz les encourage en proposant un accompagnement concret sur leurs projets de nature en ville. Ce dispositif pourrait être étendu aux commerçants. Pour cela, un travail ciblé rue par rue pourrait être réalisé en lien avec l'ABF et la fédération des commerçants.	Animation 30 000€	A définir	Eurométropole : Ville de Metz Inspire Metz :	Fédération des commerçants	Ville de Metz et priorité ORT	une identité propre pour chaque rue. -> des <u>actions</u> <u>collectives</u> à monter !
		Réaménagement du parc Europa Courcelles	L'objectif est de retrouver une qualité paysagère d'un parc public de 2.5 ha (le plus grand parc de la commune) qui possède un peuplement arboré qui se dégrade (vieillesse et maladie). Redessiner le parc tout en gardant ses qualités premières et en lui offrant des attraits paysagers (vues, perspectives, fonctions, points focaux, déambulations, espaces de détente, espaces libres...)	20 000€ d'étude et 200 000€ de travaux		Ville de Montigny- lès-Metz		Secteur ORT Montigny-lès- Metz	Etudes et marché en 2022 Validation DREAL et ABF en 2022 Réaménagement des sites en 2023
		Mail du château / Mise en valeur de l'alignement d'arbres	Compléter et remettre en valeur un alignement d'arbres : ◆ Actuellement, l'alignement de 18 arbres est incomplet, il en manque 6 ◆ Un arbre est préconisé à l'abattage par un diagnostic de l'ONF, il sera abattu et remplacé ◆ L'allée fait partie d'un site classé	400 000€		Ville de Montigny- lès-Metz		Secteur ORT Montigny-lès- Metz	Etudes et marchés en 2021 Validation DREAL et ABF en 2021 Réalisation et aménagement du site fin 2021
		Square urbain / Réhabilitation d'une friche (ancienne station essence)	D'une station de carburant à une station de détente. Ou comment aménager une parcelle de 750 m² en plein centre-ville : ◆ Un lieu ouvert avec une placette en béton désactivé ◆ Un lieu arboré avec une scène forestière composée de plus de 30 arbres créant ainsi un sous-bois ◆ Un élément fédérateur comme l'eau. Un miroir d'eau de 24 m² trônera au milieu de l'aménagement ◆ Une sculpture viendra se mirer dans le miroir d'eau	322 000.00 €		Ville de Montigny- lès-Metz		Secteur ORT Montigny-lès- Metz	Etudes et marchés en 2021 Réalisation et aménagement du site fin 2021
		Requalification d'ensemble des Berges de Moselle (inscrit au PTRTE)	Un patrimoine exceptionnel au pied de l'hypercentre : l'enjeu est de valoriser ce patrimoine pour renforcer l'attractivité de l'hypercentre. L'entrée principale de l'hypercentre La Ville de Metz dispose de vastes espaces présentant une qualité paysagère indéniable le long des berges de Moselle. L'enjeu pour la ville est de renouer les liens perdus et de rétablir la relation physique avec l'eau qui est à l'origine du développement de la ville. Diverses réalisations en matière de circulation, franchissement et mises aux normes, sont envisagées. Il s'agira également d'intervenir sur les équipements touristiques et la mise en lumière des différentes séquences proposées par les Berges de Moselle. Assurer les continuités des liaisons douces et en particulier les connexions depuis	3,2M€ pour l'ensemble du plan d'actions pluriannuel Berges (2021-2025)		Eurométropole : Ville de Metz Région Grand Est : Partenaire de la phase d'étude Autres fléchés : Etat sur action mise au CPER et sur travaux d'accessibilité	ABF / Agence de l'eau / AGURAM en appui technique	Secteur ORT Berges de Moselle	Actions programmées : • Aménagement de chemins sur l'île du Saulcy, • Rénovation chemins et accès au Parc de la Cavalerie • Aménagement de chemins sur la pointe Nord du Fort Moselle • Baignade naturelle sur plan d'eau

Axe	Orientations	Actions	Objectif	Coût 2022 Etude, animation, subventions ou travaux	Coût 2023 - 2026	Porteur de l'action (en gras) / Et financeurs fléchés	Partenaires	Localisation de l'action	Commentaires / Calendrier réalisation
			L'hypercentre avec l'esplanade et la Place de la République. Valoriser le patrimoine architectural et naturel des berges de la Moselle à travers des parcours identifiés			Région partenaires financiers/ en cours de négociation Région sur équipements touristiques et faveur de la biodiversité Agence de l'eau			- Aire de service vélo sur véloroute Charles le Téméraire - Travaux sur guinguette plan d'eau, Auberge du Mini-Golf et maison de l'éclusier
	REQUALIFIER LES ESPACES PUBLICS ET INTEGRER TOUS LES USAGES	Élaboration d'un plan guide pour les espaces publics	Les différentes actions à mener sur le centre-ville pourraient être mises en cohérence au travers d'un « plan guide » : identifier les opportunités (rues, placettes, places, stationnements) pour y développer une offre d'espaces publics adaptée. L'élaboration d'un plan guide, à travers une vision stratégique permettrait également de prioriser les actions à mettre en œuvre, entre court et long terme, préfiguration et projets structurels.	Etude à faire en interne ou recours à une école d'ingénieurs		Eurométropole : Ville de Metz Région Grand Est : à étudier	UDAP, Service régional de l'Archéologie AGURAM pour la réalisation du plan guide	Secteur ORT Metz centre-ville	Fin 2022 : Constituer le projet collectif > plan d'actions co-construit et partagé entre services 2023 : déploiement du plan guide + articulation avec les autres communes intéressées sur le périmètre ORT
		Réaménagement du centre bourg à Moulins-lès-Metz (secteur mairie-école-église)	La municipalité souhaite réaménager les abords de la mairie, de l'école de l'église et plus généralement du centre bourg dans une vision sécuritaire et qualitative, afin d'apaiser les flux, de rationaliser le stationnement et de développer les modes doux. Pour ce faire, une analyse des mobilités actuelles sera nécessaire afin de proposer des actions concrètes impactant les espaces publics			Ville de Moulins-lès-Metz, Eurométropole de Metz, Moselle-Aval (GEMAPI), Agence de l'Eau Rhin-Meuse, UDAP	Service régional de l'archéologie ?	Secteur ORT Moulins-lès-Metz	Action en cours de cadrage préalable (lancement 2022)
		Requalification des espaces publics du quartier Outre Seille/ Coislin / Amélioration du cadre de vie	Réaménager la Place des Charrons en « oasis urbaine » Conforter Outre Seille dans le paysage touristique messin : communiquer sur l'Hôtel de Burtaigne, équipement phare du quartier/ communiquer sur les spécificités du quartier (fluvial, art, cosmopolitisme). Fédérer autour d'une marque « Outre Seille, quartier d'artisanat d'art » : marketing territorial, plan de communication, création d'une identité visuelle, implantation de totems urbain, site Internet. Requalifier les portes d'entrée du quartier : place des Paraiges / porte des Allemands / Rue Basse Seille et reconfigurer la rue des Allemands Rénover la mise en lumière des églises Saint-Eucaire et Saint-Maximim	Première tranche de travaux 2022 : 200 000€	Travaux 750 000€ En 2023	Etat, Agence de l'eau Région, Département Eurométropole, Ville de Metz, Fonds européens /	Divers Mis dans convention avec agence de l'eau AGURAM en appui technique	Secteur ORT Metz Outre Seille	Action en cours ou programmée Etude 2022 Réalisation en fonction des budgets

Axe	Orientations	Actions	Objectif	Coût 2022 Etude, animation, subventions ou travaux	Coût 2023 - 2026	Porteur de l'action (en gras) / Et financeurs fléchés	Partenaires	Localisation de l'action	Commentaires / Calendrier réalisation
		Création d'une aire de Loisirs à proximité du centre-ville	Aménagement d'une parcelle de 24 000m ² en aire de loisirs comprenant - Des jeux pour enfants et adolescents - Des zones de rencontres et de détente - Des zones dédiées au sport d'extérieur, parcours, échauffement et musculation - Un circuit de type PUMPTACK - Un parking et des cheminements de jonction Des équipements divers de confort et de mobiliers urbains tels que tables, bancs, poubelles, boîte à livres etc...	Estimation de 1 million d'Euro, sous réserve des études techniques.		Ville de Montigny-Lès-Metz , Conseil Départemental de la Moselle, Eurométropole de Metz, Etat (jeunesse et sport et Agence nationale du sport), Autofinancement.	Ville de Montigny-Lès-Metz , Maitrise d'œuvre déléguée, avis de l'architecte des bâtiments de France.	Secteur ORT Montigny-Lès-Metz	Septembre/Octobre 2022 sous réserve des autorisations administratives.
		Parcours patrimonial Woippy	Mise en valeur des édifices publics et du petit patrimoine pour une redécouverte par les habitants des traces historiques de la commune Réaliser un parcours ludique pour permettre aux personnes qui le souhaitent de s'approprier l'histoire de la commune (jeunes enfants, familles, personnes extérieures visitant la ville) et en comprendre les évolutions. Des points d'explication avec quelques lignes jalonnent le périmètre, avec des photos présentant l'avant (basé sur un support interactif (type bornes en bois avec jumelles faisant apparaître la rue ou le bâtiment dans son environnement passé)). Il est envisagé la possibilité de télécharger des commentaires audio pour une lecture à voix haute ou mettant en scène les bruits de l'époque...	En cours de chiffrage		Ville de Woippy Conseil Régional - Etat		Secteur ORT Woippy	2022-2023
		Réflexion Mobilité- Espaces publics pour le village dont réaménagement des abords de l'église	(Ré)aménager les abords de l'église Saint-Quentin de Longeville-lès-Metz et la place Hennocque, optimiser le stationnement en centre-ville, établir un plan de déplacements à l'échelle communale en lien avec les orientations de la métropole en matière de mobilité	En cours de chiffrage		Longeville-lès-Metz	Metz Métropole, UDAP (services archéo ?)	Secteur ORT Longeville-lès-Metz	Action en cours de calibrage (déploiement en 2022)
		Installation de panneaux d'informations Woippy	-Installer des supports de communication pour donner des informations actualisées aux habitants et visiteurs. La Ville de Woippy a le souci de transmettre des informations actualisées à tous les habitants, promeneurs, clients des commerces, etc.... La bonne transmission de l'information contribue à l'attractivité des territoires.	En cours de chiffrage		Etat		Secteur ORT Woippy	2022-2023
		Réaménagement des espaces publics situés près des écoles du centre bourg et de la place du Mail à Woippy	Les abords des écoles concentrent beaucoup de flux de circulation piétonne aux heures des entrées et sorties de classes. De fait, ces espaces doivent être sécurisés au maximum. La Ville souhaite intervenir de manière plus importante pour améliorer la sécurité de ces espaces. La place du Mail comporte une place centrale piétonne importante et comprend plusieurs cellules pour des activités commerciales et/ ou médicales-paramédicales en souffrance. La difficulté de stationner semble être la première explication avancée lors des échanges avec la population. La nécessité d'intervenir sur ce secteur urbain est essentielle pour rendre attractif les cellules en attente d'activité et pérenniser les quelques activités déjà en place.	En cours de chiffrage		Ville de Woippy Financeurs potentiels à confirmer : Etat- Conseil Départemental de la Moselle-Conseil Régional du Grand Est-GEMAPI		Secteur ORT Woippy	2022-2026
	MAGNIFIER LE PATRIMOINE	Restauration de l'église de Saint-Fiacre	Les travaux réalisés sur l'église participeront à la valorisation du patrimoine religieux existant sur le quartier du Sablon			Ville de Metz			Travaux en cours

Axe	Orientations	Actions	Objectif	Coût 2022 Etude, animation, subventions ou travaux	Coût 2023 - 2026	Porteur de l'action (en gras) / Et financeurs fléchés	Partenaires	Localisation de l'action	Commentaires / Calendrier réalisation
			Ils permettront également : - D'améliorer la performance énergétique de l'édifice - D'optimiser la mise en accessibilité du bâtiment						2022 : Poursuite des travaux initiés au cours de l'année 2021
Axe 4 : Répondre aux besoins de mobilité de proximité	DEVELOPPER UNE STRATEGIE D'ACCESSIBILITE	Renforcement des liens multimodaux au sein du cœur métropolitain	Renforcer le lien au sein du cœur métropolitain, en particulier : - entre le secteur gare/amphithéâtre et l'hypercentre - entre les secteurs proches du plateau piétonnier mais non desservis en transport en commun ❖ Actions possibles à court terme - Définition de la stratégie et des aménagements à réaliser dans le cadre de l'étude « Metz Urban Mobility » 2030 déjà engagée en partenariat Metz Métropole / Ville de Metz / Région Grand Est - Poursuivre l'expérimentation de gratuité de la navette 83 - Mise en place d'une nouvelle navette Pontiffroy / place d'Arme / colline Ste Croix - Communiquer sur l'offre TC	Etude 2021 Travaux 2022 : 300 000 € HT en investissement (signalétique, équipements, mobilier)	Travaux 2023 :	Etude MUM déjà financée (cofinancement Région Grand-Est) Aménagements à financer : Metz Métropole + cofinanceur à trouver	SNCF Gare&Co AGURAM en appui technique	Secteur ORT Metz centre-ville -quartier Gare	Finalisation étude MUM : 2022 Mise en œuvre d'aménagements : 2023-2025
	DECARBONER LES MOBILITES ET AGIR SUR LE DERNIER KILOMETRE	Préfiguration d'une Zone faible Emission	Réduire la congestion et les pollutions atmosphériques dans l'hypercentre en favorisant l'usage de véhicules « propres » et adaptés au contexte urbain L'étude va permettre de définir: - Le périmètre de la ZFE : centre ville ? - Le calendrier de mise en œuvre de la ZFE - Les catégories de véhicules visés par les restrictions - Les éventuelles dérogations - Les périodes de restriction de circulation et la durée de la ZFE Les accompagnements éventuels pour les populations les plus fragiles	Etude ZFE : 100 000 € HT Mise en place des évolutions réglementaires : 100 000 € HT	Etude et animation Mise en place des évolutions réglementaires : 100 000 €	Eurométropole Ville de Metz	Metz Métropole, chargeurs, transporteurs, opérateur borne de recharge, AGURAM en appui technique	Secteur ORT Metz centre-ville	Etude ZFE : 2022 Evolutions réglementaires : 2023-2025
		Mise en place de 2 bornes de recharge électrique	Mise en place de 2 bornes de recharge électrique permettant la recharge simultanée de 4 véhicules sur le parking public Heureux Séjour. Le parking est situé au cœur de ville, secteur très urbanisé	37400€		Montigny Les Metz URM, Grand Est ; Citeos, Freshmiles	Montigny Les Metz	Secteur ORT Montigny Les Metz	2021 : commande des bornes et travaux de VRD 2022 : mise en service des bornes
		Développer les stationnements vélos	Favoriser l'usage du vélo par la mise en œuvre de stationnements vélos sécurisés adaptés aux besoins, aux abords des générateurs + vidéo protection Actions possibles à court terme : Identification des besoins en nombre et en nature (arceaux, boxes sécurisés etc...) Actions possibles à moyen terme Implantation de stationnements dans une approche pluriannuelle/ vidéo protection	Travaux 40 000€ pour arceaux 50 000€ pour stationnement sécurisé	Idem si reconduit	Eurométropole : Ville de Metz Région Grand Est : A préciser	Communes, Metz Métropole, SNCF AGURAM en appui technique	Secteur ORT Metz	A partir de 2022 pour les arceaux vélo A partir de 2024 pour le stationnement sécurisé

Axe	Orientations	Actions	Objectif	Coût 2022 Etude, animation, subventions ou travaux	Coût 2023 - 2026	Porteur de l'action (en gras) / Et financeurs fléchés	Partenaires	Localisation de l'action	Commentaires / Calendrier réalisation
		Développer les services de conseil en mobilité	Favoriser d'autres pratiques de mobilité en améliorant la connaissance des offres de transports alternative à l'usage individuelle de la voiture (Transport en commun, marche à pied, vélo) Actions possibles Mise en place de conseil en mobilités, à destination des entreprises, administrations, établissement d'enseignement, et des habitants : Actions de sensibilisation dans les établissements Actions de sensibilisation dans les communes et dans les mairies de quartier	Animation 30 000€	Animation 30 000€	Eurométropole Ville de Metz	TAMM, Metz à Vélo	Secteurs ORT à étudier	Mise en place en 2022
		Installation de bornes électriques et d'arceaux pour vélos à Woippy	Pour accompagner les personnes qui privilégient les modes de déplacement alternatifs à l'usage du véhicule classique, la Ville souhaite installer des arceaux pour que le stationnement et la sécurité des vélos soient possibles à Woippy. Pour les personnes qui auraient besoin de recharger leur véhicule électrique, lors de leur venue dans les commerces ou services proposés à Woippy, il serait pertinent de trouver en nombre suffisant des bornes électriques.	En cours de chiffrage		Ville de Woippy Etat-Conseil Régional du Grand Est-Metz Métropole		Secteur ORT Woippy	2022-2024
Axe 5 : Refaire des centres-villes des lieux d'attrait majeurs pour les équipements et services	DONNER ENVIE DE REVENIR DANS LES CENTRES VILLES, ATTISER LA CURIOSITE ET MISER SUR LES EXPERIENCES	Création d'événementiels « surprise » hors calendrier	Faire du Centre-Ville de Metz un espace de découvertes et de surprises où le spectacle invite les habitants et les visiteurs à s'y rendre	Ressources en interne	Ressources en interne	Ville de Metz Moselle Attractivité pourrait participer à des événements selon le programme.	Fédération des commerçants CCI-CMA : relais d'information	Secteur ORT Metz centre-ville	2 RV spectaculaires/année
		Occupation temporaire des RDC avec des services	Organiser des ateliers pour enfants pour permettre aux parents de faire du shopping, de découvrir la ville... Mettre en place une maison de l'étudiant (loisirs) pour permettre aux étudiants de réinvestir le centre-ville	Animation (événements) 50 000€ Occupation temporaire de locaux mis à disposition (Printemps)	Idem annuel si reconduit	Eurométropole : Ville de Metz Inspire Metz :	ABF	Secteur ORT Metz centre-ville	Debut 2022 : prise de contacts avec les service de gardes, ateliers enfants, centres d'arts Mi 2022 : occupation des locaux
	CONFORTER LES EQUIPEMENTS PUBLICS ET MAINTENIR UN NIVEAU DE SERVICE A LA POPULATION	Restructuration de l'ensemble Saint-Exupéry à Woippy	La Ville a pour projet de restructurer ce bâtiment pour y réaliser : -une cantine dédiée aux scolaires -un espace dédié au périscolaire pour accueillir les enfants fréquentant ce dernier. -une bibliothèque ouverte à tous les publics. -des espaces d'accueil pour des expositions, salons, fêtes ponctuelles.	En cours de chiffrage		Woippy Etat-Conseil Départemental de la Moselle-Conseil Régional du Grand Est		Secteur ORT Woippy	2022-2026
		Rénovation thermique de la Mairie Woippy	L'Hôtel de Ville est l'image de la Ville. Il est donc essentiel que ce bâtiment puisse être accessible par tous et puisse permettre un accueil de qualité. La Ville phase les différentes interventions liées à la restructuration de ce bâtiment emblématique pour les habitants et les visiteurs	En cours de chiffrage		Woippy Etat-Conseil Régional du Grand Est		Secteur ORT Woippy	2022-2026

Axe	Orientations	Actions	Objectif	Coût 2022 Etude, animation, subventions ou travaux	Coût 2023 - 2026	Porteur de l'action (en gras) / Et financeurs fléchés	Partenaires	Localisation de l'action	Commentaires / Calendrier réalisation
		Atelier de Jean Marie Montigny Les Metz	L'Atelier de Jean-Marie est un lieu d'information, de sensibilisation et d'animation pour tous les publics sur le Développement Durable, situé en cœur de ville à l'emplacement de l'ancien SIVT du Pays Messin. Plusieurs objectifs dont : - Maintenir et améliorer l'activité de l'Atelier de Jean-Marie au cœur du centre ville de Montigny-lès-Metz, - Refaire des centres villes des lieux d'attrait majeurs pour les équipements et services			Montigny Les Metz		Secteur ORT Montigny-lès- Metz	L'atelier de Jean- Marie fonctionne toute l'année.
		Favoriser l'installation des métiers libéraux et des services	Lister les locaux qui pourraient accueillir des libéraux Cibler la prospection sur cette cible via Ancoris Sensibilisation des propriétaires aux besoins d'adaptation des locaux à cette cible Mise à disposition de locaux par la foncière Réunion bailleurs/promoteurs pour les informer des dispositifs existants. Information sur les dispositifs ORT/ Remise sur le marché de biens /Veille immobilière continue	Ressources en interne	Animation Mission Inspire Metz	Inspire Metz	EuroMétropole/ IM/ CCI/ CMA/ Mission commerce	Secteur ORT Metz	Début 2022 : - Identification des locaux en lien avec les bailleurs - communication via l'agence Ancoris de prospection et le site vers les libéraux
Axe 6 :	Faire de la Métropole un acteur de référence dans la gestion des données	Développer le numérique	Pas d'action spécifique mais un volet numérique intégré à toutes les actions	Intégré à chaque action				Métropole	
Penser en transversalité et cibler le numérique comme un accélérateur de tous les projets	Actions transversales	Etude de création d'une foncière dédiée aux enjeux du centre-ville	Metz Métropole envisage la création d'un nouvel outil de maîtrise et de portage d'immobilier économique, principalement des commerces, en priorité sur la ville de Metz, mais intégrant également d'autres centralités urbaines de l'agglomération qui pourraient avoir besoin d'une intervention de cette foncière sur leur territoire. Au travers de cet outil, Metz Métropole souhaite engager une démarche volontariste visant à la maîtrise de l'immobilier à vocation commerciale sur les sites les plus stratégiques et les plus emblématiques du territoire.	Etude 2021 39 000€	A détermine r en fonction de l'étude	Eurométropole : 50% Banque des territoires : 50%	Eurométropole AGURAM en appui technique	Métropole Messine et priorité aux secteurs ORT	Août 2021 : choix du prestataire Mai 2022 : restitution finale et création de la foncière
		Poursuite de la dynamique et remobilisation de l'étude de redynamisation du centre-bourg d'Ars sur Moselle	Une étude de redynamisation du centre-bourg a été menée en 2016-2017, accompagnée par l'Etablissement public foncier de Lorraine (devenu EPF-GE). Cette étude a permis de construire un plan d'actions pour le centre d'Ars-sur-Moselle, intégrant 4 volets (Habitat, Commerce, Mobilité et Espaces publics). L'équipe municipale souhaite pouvoir se replonger dans les préconisations de l'étude, pour situer le chemin déjà parcouru, se remémorer les cibles encore à atteindre et mieux comprendre les éventuels points de blocage.			Ars sur Moselle		Secteur ORT Ars sur Moselle	
		Renouvellement urbain sur le site de la Caserne Desvallières	Réhabiliter un site porteur d'un enjeu fort pour Devant-les-Ponts et en faire un centre de quartier : Faire d'une ancienne emprise militaire un emplacement stratégique, au centre de gravité de Devant-les-Ponts et le long d'une axe de circulation majeur, en l'occurrence la route de Lorry : c'est ce que propose le projet Desvallières et c'est ce que le conseil municipal vient d'entériner			Ville de Metz		Metz, secteurs ORT Desvallières	

NOM	Prénom	Commune	EXCUSES POUVOIRS	VOTE des points 2 (sauf 2A) 3-4-8-9-10-11-12
ADDA	Fatiha	Woippy	est excusée et donne pouvoir à Yamouna BELKAHLA	Pour
AGAMENNONE	Béatrice	Metz		Pour
ANCEL	Claire	Châtel-Saint-Germain		Pour
ARNOLD	Patricia	Metz		Pour
AUDOUY	Caroline	Metz		Pour
BALLARINI	Jean-Louis	Chieulles		Pour
BAUCHEZ	Jean	Moulins-lès-Metz		Pour
BAUDOÛIN	Daniel	Sainte-Ruffine		Pour
BELKAHLA	Yamouna	Woippy	a reçu le pouvoir de Fatiha ADDA	Pour
BOHL	Jean-Luc	Montigny-lès-Metz		Pour
BOHR	Timothée	Metz	a reçu le pouvoir de Henri HASSER	Pour
BORI	Danielle	Metz		Abstention points 4-8-11 Pour le reste des points
BOUVET	Xavier	Metz		Abstention points 4-8-11 Pour le reste des points
BROCARD	Manuel	Longeville-lès-Metz	est excusé et donne pouvoir à Philippe GLESER	Pour
BURHAN	Ferit	Metz		Pour
CARPENTIER	François	Cuvry		Pour
CHANGARNIER	Stéphanie	Metz		Pour
CHOUIKHA	Erfane	Woippy		Pour
COLIN-OESTERLE	Nathalie	Metz	est excusée et donne pouvoir à François GROSDIDIER	Pour
COMBELLES	Jean	Vaux	a reçu le pouvoir de Pierre FACHOT	Pour
DAP	Laurent	Metz		Pour
DAUSSAN-WEIZMAN	Anne	Metz		Pour
DEFAUX	Daniel	Plappeville		Pour
DIEUDONNE	Vincent	Vany		Pour
DIEUDONNE	Yves	Vernéville		Pour

NOM	Prénom	Commune	EXCUSES POUVOIRS	VOTE des points 2 (sauf 2A) 3-4-8-9-10-11-12
DORR	Antoine	Vantoux	est excusé et donne pouvoir à Claude VALENTIN	Pour
DUMONT	Michel	Féy	est excusé et donne pouvoir à Pierre MUEL	Pour
DUVAL	Bertrand	La Maxe		Pour
FACHOT	Pierre	Jussy	est excusé et donne pouvoir à Jean COMBELLES	Pour
FRITSCH-RENARD	Anne	Metz		Pour
GLESER	Philippe	Lorry-lès-Metz	a reçu le pouvoir de Manuel BROCARD	Pour
GOUTH	Cédric	Woippy	est excusé et donne pouvoir à François GROSDIDIER	Pour
GREGOIRE	Aude	Montigny-lès-Metz		Pour
GREINER	Christiane	Montigny-lès-Metz		Pour
GRIVEL	Patrick	Laquenexy		Pour
GROLET	Françoise	Metz		Abstention points 4-8-10-11 Pour le reste des points
GROSDIDIER	François	Metz	a reçu le pouvoir de Cédric GOUTH et de Nathalie COLIN-OESTERLE	Pour
GUERMITI	Hanifa	Metz		Abstention points 4-8-11 Pour le reste des points
HASSER	Henri	Le Ban-Saint-Martin	est excusé et donne pouvoir à Jean-Luc BOHL	Pour
HENRION	François	Augny		Pour
HODY	Pascal	Ars-sur-Moselle		Pour
HORY	Thierry	Marly		Pour
HUBER	Pascal	Chesny	a reçu le pouvoir de Walter KURTZMANN	Pour
HUET	Armelle	Noisseville		Pour
HUSSON	Julien	Metz		Pour
JACOB-VARLET	Odile	Marly		Pour
KHALIFE	Khalifé	Metz	a reçu le pouvoir de Bouabdellah TAHRI	Pour
KOLODZIEJ	Jocelyne	Coin-sur-Seille		Pour
KREMER	Véronique	Montigny-lès-Metz		Pour
KURTZMANN	Walter	Peltre	est excusé et donne pouvoir à Pascal HUBER	Pour
LALOUX	Grégoire	Metz		Abstention points 4-8-10-11 Pour le reste des points
LAVEAU-ZIMMERLE	Amandine	Metz		Pour
LINDEN	Anne-Marie	Coin-lès-Cuvry		Pour

NOM	Prénom	Commune	EXCUSES POUVOIRS	VOTE des points 2 (sauf 2A) 3-4-8-9-10-11-12
LOGIN	Frédérique	Amanvillers		Pour
LOSCH	Jean-François	Lessy		Pour
LUCAS	Eric	Metz	<i>a reçu le pouvoir de Guy REISS</i>	Pour
LUX	Isabelle	Metz		Pour
MANZANO	Philippe	Mécleuves		Pour
MARCHETTI	Denis	Metz		Abstention points 4-8-11 Pour le reste des points
MARX	Sébastien	Metz	<i>a reçu le pouvoir de Pauline SCHLOSSER</i>	Abstention points 4-8-11 Pour le reste des points
MICHEL	Martine	Pournoy-la-Chétive		Pour
MOLE-TERVER	Laurence	Metz		Pour
MUEL	Pierre	Marieulles	<i>a reçu le pouvoir de Michel DUMONT</i>	Pour
NAVROT	Frédéric	Scy-Chazelles		Pour
NGO KALDJOP	Gertrude	Metz		Pour
NICOLAS	Martine	Metz		Pour
NICOLAS	Jean-Marie	Metz		Pour
NIEL	Hervé	Metz		Pour
NOWICKI	Christian	Marly		Pour
PEULTIER	Roger	Rozérieulles		Pour
PIERRET	Alain	Woippy		Pour
POSTERA	Antoine	Roncourt		Pour
PREVOST	Christophe	Saint-Julien-lès-Metz		Pour
REISS	Guy	Metz	est excusé et donne pouvoir à Eric LUCAS	Pour
ROQUES	Jérémy	Metz		Abstention points 4-8-11 Pour le reste des points
ROUX	Sylvie	Mey		Pour
SCHLOSSER	Pauline	Metz	est excusée et donne pouvoir à Sébastien MARX	Abstention points 4-8-11 Pour le reste des points
SCHNEIDER	Jacqueline	Metz		Pour
SCHWARTZBERG	Arielle	Montigny-lès-Metz		Pour
SCIAMANNA	Marc	Metz		Pour
SMIAROWSKI	Stanislas	Jury	est excusé et donne pouvoir à Dominique STREBLY	Pour

NOM	Prénom	Commune	EXCUSES POUVOIRS	VOTE des points 2 (sauf 2A) 3-4-8-9-10-11-12
SOKOLOWSKI	Dimitri	Montigny-lès-Metz		Pour
SPORMEYEUR	Nathalie	Saulny		Pour
STAUDT	Bernard	Metz		Pour
STEMART	Anne	Metz		Pour
STREBLY	Dominique	Ars-Laquenexy	<i>a reçu le pouvoir de Stanislas SMIAROWSKI</i>	Pour
TABONE	Salvatore	Montigny-lès-Metz		Pour
TAFFNER	Blaise	Metz		Pour
TAHRI	Bouabdellah	Metz	est excusé et donne pouvoir à Khalifé KHALIFE	Pour
THIL	Patrick	Metz		Pour
TOCHET	Nicolas	Metz		Abstention points 4-8-11 Pour le reste des points
TORLOTING	Michel	Gravelotte		Pour
TRAN	Doan	Metz		Pour
VALENTIN	Claude	Nouilly	<i>a reçu le pouvoir de Antoine DORR</i>	Pour
VERRONNEAU	Marina	Metz		Abstention points 4-8-11 Pour le reste des points
VETSCH	Lucien	Montigny-lès-Metz		Pour
VIALLAT	Isabelle	Metz		Pour
VICK	Julien	Metz		Pour
WALTER	Jean-Claude	St-Privat-la-Montagne		Pour
WEBERT	Marilyne	Pouilly		Pour

Résumé de l'acte

057-200039865-20220131-2022-01-DC11-DE

Numéro de l'acte : 2022-01-DC11
Date de décision : lundi 31 janvier 2022
Nature de l'acte : DE
Objet : Opération de Revitalisation de Territoire -
approbation de la convention
Classification : 8.4 - Aménagement du territoire
Rédacteur : Catherine DELLES
AR reçu le : 02/02/2022
Numéro AR : 057-200039865-20220131-2022-01-DC11-DE
Document principal : 99_DE-11.pdf

Pièces jointes :

99_DE-LISTE ELUS CONSEIL votes AUTRES
POINTS.pdf

Historique :

02/02/22 08:36	En cours de création	
02/02/22 08:38	En préparation	Catherine DELLES
02/02/22 09:09	Reçu	Catherine DELLES
02/02/22 09:10	En cours de transmission	
02/02/22 09:11	Transmis en Préfecture	
02/02/22 09:15	Accusé de réception reçu	